ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1591 – 8 janvier 1999 – prix : 9F

En francs ou en euros, revendiquons notre dû !

La Russie après le krach financier

p. 8 et 9

M 6189 - 1591 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Stock-options : Jospin soigne les riches
– La taxe sur les logements vides

5 – Chevènement veut plus de policiers pour les banlieues
– Justice et police laissent libre l'accusé n°1 des affaires Elf et Dumas

6 – Le Conseil d'État en faveur de l'école privée

12 – Le lancement de l'euro

13 – Les zones franches : un cadeau aux patrons
– Bourse : les entrepreneurs préfèrent la spéculation

Tribune

6 – Les enjeux d'une liste LO-LCR aux européennes

Dans les Conseils régionaux

7 – Lorraine : PS et PC font passer le budget de Longuet
– Nord-Pas-de-Calais : subvention ne rime pas avec emploi

Dans le monde

8/9 – Russie : L'année du grand effondrement
– Quelles renationalisations à l'ordre du jour ?
– Les emprunts russes : nouvel épisode

10 – Cambodge et ex-Khmers rouges : l'hypocrisie des grandes puissances
– Clinton veut augmenter le budget militaire US
– Espagne : les égards exceptionnels envers les ministres criminels

11 – Allemagne : nouveau gouvernement, vieille politique

12 – Martinique : la grève de la banane continue

16 – Cuba : 40 ans de régime castriste malgré l'impérialisme

Dans les entreprises

14/15 – EDF : L'ouverture du marché de l'électricité
– EDF et les plus pauvres
– Rhône-Poulenc – Pont-de-Claix (Isère)
– ALPA – Limay (Yvelines)

Sécurité routière

GAYSSOT, LE MINISTRE AU SIFFLET

« *Il faudra payer les PV, assure Jean-Claude Gayssot* », titrait fièrement son journal, *L'Humanité*, mardi 5 janvier. La veille, interrogé sur Europe 1 à propos du bilan du week-end du Nouvel An (91 morts sur les routes, contre 58 l'année précédente), le ministre des Transports et dirigeant du PCF avait annoncé des mesures de renforcement de contrôles policiers et déclaré que « *c'est fini et bien fini* » de faire sauter les contredanses.

Il faut sans doute être ministre pour croire que les conséquences meurtrières des excès de vitesse, de la conduite en état d'ivresse, seraient liées aux amendes que l'on fait sauter, ou plutôt au fait que certains ont les moyens de ne pas avoir à payer. Où est le rapport (de police) entre les deux, ont dû se demander bien des auditeurs de la radio et des lecteurs du journal cité ?

Que la conduite de certains soit un danger pour les autres, cela n'est malheureusement pas à démontrer. Mais qui peut croire que cela changerait si les PV ne sautaient plus, surtout s'agissant en général de PV pour stationnement interdit ? Évidemment, Gayssot pas plus qu'un autre n'a de réponse immédiate à apporter à l'hécatombe de la route. Quant aux solutions à plus long terme (politique de prévention, d'éducation, d'investissement dans la sécurité routière, sans même parler d'un changement de mentalités peu compatible avec une société qui incite à l'individualisme), soit elles sont jugées trop coûteuses, soit elles s'accordent mal avec le fait que ce gouvernement, pas plus que les autres, ne veut et ne peut changer une situation qu'il se contente de gérer.

Alors, comme tout ministre qui se respecte, Gayssot botte en touche, parle de répression accrue et cherche à nous faire prendre… des 4L pour des BMW. Car enfin, le fait d'échapper aux poursuites (PV ou autres) n'est pas, et tout le monde le sait, affaire principalement d'indulgence des porteurs de képi. C'est d'abord une question de relations, et le plus souvent de situation sociale : le conducteur qui a les moyens de s'offrir une voiture puissante, est rarement le plus enclin à ne pas dépasser les limitations de vitesse, pourtant c'est plus souvent dans cette catégorie de conducteurs-là que parmi ceux de véhicules plus modestes que l'on a des chances de pouvoir « s'arranger » quand on se fait prendre.

Gayssot le sait bien, même s'il roule en Safrane avec chauffeur. Mais il faut croire que la fonction crée l'organe et qu'à côtoyer Chevènement il lui est poussé un sifflet de pandore sur son costume ministériel.

P. L.

Sans-papiers

IL FAUT LA RÉGULARISATION DE TOUS !

La rentrée de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'Intérieur ne suscite que peu d'illusions parmi les sans-papiers. Si le ministre semble réserver ses déclarations officielles pour son passage à l'émission *Public* du dimanche 10 janvier sur TF1, les propos officieux ne laissent pas présager de changement d'attitude.

Et cela fait désormais des mois que s'allonge la liste de ceux qui, n'ayant pu obtenir la régularisation de leur situation, se voient contraints de quitter ce pays dans lequel ils vivent depuis longtemps, où ils ont désormais leur vie, leur famille, leurs attaches. En effet les contrôles policiers, dans le métro ou dans les rues sont fréquents et impitoyables pour ceux qui ne sont pas en règle. Les tribunaux décident quotidiennement de mesures de reconduite à la frontière. Les centres de rétention sont pleins. Ils se sont multipliés et ne sont même pas officiellement répertoriés. Les associations de défense des droits des immigrés et les avocats en découvrent dans des sous-sols de locaux administratifs, par exemple. Les conditions de séjour en matière de promiscuité, d'hygiène ou de nourriture, y sont souvent désastreuses.

Par ailleurs les mêmes associations signalent que, pour ceux qui aujourd'hui renouvellent leurs autorisations de séjour, le prolongement de la validité de leurs papiers est loin d'être acquise. Le fait de ne pas avoir d'emploi au moment où le travailleur, même officiellement en règle, fait sa demande est un obstacle majeur à la réponse favorable des préfectures. Et comme de leur côté les employeurs exigent des papiers en règle pour embaucher, des milliers de travailleurs immigrés se trouvent dans le cercle vicieux que les partis de gauche dénonçaient du temps de Pasqua.

En réalité, ce ne sont pas seulement les 68 000 sans-papiers dont les dossiers ont été refusés qui sont condamnés à vivre dans la clandestinité, par des lois profondément injustes, il y a tous ceux qui n'ont pas eu confiance et n'ont pas déposé de dossier. Il y a tous ceux qui, régularisés ou en règle hier voient aujourd'hui ou verront demain leur demande de renouvellement refusée.

Cette situation est inacceptable et révoltante. La régularisation des sans-papiers est une revendication qui concerne tous les travailleurs qui vivent dans ce pays, quelle que soit leur nationalité d'origine.

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

ARRÊT DES EXPULSIONS

MISE EN LIBERTÉ DE TOUS CEUX QUI SONT DANS LES CENTRES DE RÉTENTION ET FERMETURE DE CES CENTRES

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

EN FRANCS OU EN EUROS REVENDIQUONS NOTRE DÛ

La naissance officielle de la nouvelle monnaie européenne, « l'euro », a donné l'occasion au ministre de l'Economie et des Finances, Strauss-Kahn, de proclamer à la télévision, très content de lui, que le continent allait connaître une ère nouvelle de prospérité économique... mais sans nous dire, évidemment, qui profiterait de celle-ci. Car l'économie n'est pas aussi florissante selon qu'on la regarde du point de vue du grand patronat ou de celui des travailleurs.

Malgré les secousses boursières de ces derniers mois, le cours des actions a augmenté en moyenne de 33 % en 1998. Cela signifie qu'en plus des dividendes qu'ils ont encaissés, les bourgeois dont la fortune est placée en actions ont vu cette fortune augmenter d'un tiers au cours de l'année dernière. Quel salarié pourrait en dire autant, alors que les salaires stagnent, que le chômage frappe toujours des millions de travailleurs, que dans la plupart des entreprises les conditions de travail se dégradent ?

Le vrai problème, pour les travailleurs, n'est pas celui de l'euro. Qu'il n'y ait plus qu'une seule monnaie pour les différents pays de l'Europe serait un progrès... si la nécessité de défendre l'euro n'était pas invoquée demain, comme le fut hier la défense du franc, pour essayer de convaincre les travailleurs d'accepter de nouveaux sacrifices sans protester.

Le vrai problème, c'est celui des attaques menées par le patronat contre les travailleurs, depuis le ralentissement de la croissance économique du milieu des années 1970, avec l'aide de tous les gouvernements qui se sont succédé, pour augmenter ses profits sur le dos des salariés.

Cela s'est traduit par la fermeture d'entreprises que les capitalistes n'estimaient plus suffisamment rentables (même si elles produisaient des biens utiles à la population), des millions de suppressions d'emplois et un chômage qui touche, totalement ou partiellement, cinq millions de personnes.

Cela s'est traduit, même là où la production était en augmentation, par des diminutions d'effectifs, avec comme conséquence, pour ceux qui gardaient un emploi, une intensité plus grande du travail, des cadences épuisantes, l'augmentation des maladies professionnelles et des accidents qui vont de pair.

Pour éviter d'avoir à investir dans des machines pour augmenter la production, les patrons de l'industrie mettent de plus en plus souvent en place des horaires en équipe, généralisant le travail de nuit, celui des week-ends, afin de faire tourner plus longtemps leur matériel. Et pour faire face, aux moindres frais, aux à-coups de la production, ils veulent imposer une « flexibilité » qui soumette les salariés à leur bon vouloir. Pour eux, la vie personnelle et familiale des travailleurs devra de plus en plus céder le pas à la recherche du profit.

C'est à une véritable régression des conditions de vie et de travail des classes laborieuses que l'on a assisté depuis des années, dans tous les pays d'Europe d'ailleurs, et cela avait commencé bien avant qu'on ne nous parle de l'euro.

Alors, le vrai problème, pour l'avenir, c'est de mettre un coup d'arrêt aux attaques dirigées contre les travailleurs. Bien sûr, il y a le chômage et la crainte de perdre son emploi. Mais nous n'avons pas le choix, car la rapacité du grand patronat n'a pas de limites. Et si, à la veille de l'an 2000 nous ne voulons pas revenir au XIX[e] siècle, il nous faudra bien imposer un autre partage des richesses produites par notre travail.

Car ce sont les travailleurs qui produisent toutes les richesses, qui font fonctionner toute la société. Et c'est bien pourquoi, ils peuvent, pour peu qu'ils se servent de cette force, imposer un autre cours des choses, qui ne devra rien au cours de l'euro.

LE MAIGRE BILAN DE LA LOI AUBRY SUR LES 35 HEURES

Le bilan de la mise en place de la première loi Aubry sur les 35 heures n'est pas bien brillant. En matière d'embauche, il est bien loin des chiffres mis en avant au moment de sa présentation devant le Parlement. Il y a un an le service d'études et de la statistique du ministère de l'Emploi et de la Solidarité – celui de Martine Aubry – pronostiquait la création de 710 000 emplois d'ici la fin de 2 001. Le ministère de Strauss-Kahn prévoyait, lui, que vers 2001-2002 plus de 500 000 emplois pourraient être créés.

Or actuellement, selon les chiffres officiels, il y aurait en tout et pour tout 6 500 emplois créés du fait de l'application de cette loi, et 1 500 emplois « préservés » qui seraient des licenciements évités. En contrepartie, l'État va débourser 1 milliard destiné aux patrons ayant utilisé les facilités que leur procure Aubry, soit la bagatelle de 125 000 F annuels par emploi créé. Et ceci pendant plusieurs années.

De façon plus générale, personne ne croit plus, si tant est qu'on n'y aient jamais cru, aux prévisions bidon de l'an passé. Les 35 heures à la sauce Aubry ne créeront pas d'emploi, c'est sûr, tout comme il est sûr qu'elles se traduiront par des avantages aux patrons, aussi bien sur le plan financiers qu'en matière d'organisation du travail.

Ça n'est pas sur Aubry et sa loi qu'il faudra compter pour obtenir les 35 heures à la sauce des travailleurs, c'est-à-dire sans baisse de salaires et sans flexibilité. Tout le contraire de la loi Aubry.

J. P. V.

RÉUNION PUBLIQUE
avec ARLETTE LAGUILLER
à CERGY-PONTOISE
Vendredi 22 janvier à 20 h 30
Palais des Sports de Saint-Ouen-l'Aumône (bd Ducher)

Stock-options

JOSPIN AUX PETITS SOINS POUR LES MILLIARDAIRES

Le 13 janvier, le gouvernement va discuter en conseil des ministres d'un projet de loi abaissant l'imposition des «stocks-options», ces cadeaux que les dirigeants des grandes entreprises s'attribuent à eux-mêmes.

Ces stocks-options ne coûtent rien mais rapportent toujours gros à leurs bénéficiaires. Le conseil d'administration d'une entreprise attribue à certains de ces hauts cadres la possibilité d'acheter dans un délai donné, par exemple de deux à dix ans, un paquet d'actions de la société, non pas au cours du jour comme n'importe lequel boursicoteur, mais à un prix fixé à l'avance, généralement 5 à 20% sous le prix de l'action au moment de l'attribution. Entretemps, en plus de cette prime de 5 à 20%, le cours de l'action aura bien souvent augmenté.

Le jour choisi, ces hauts cadres pourront donc les revendre au cours du jour et empocher la plus-value. Par exemple, en 1997, les détenteurs des stocks-options du groupe L'Oréal ont pu acheter 357 759 actions, au prix fixé en 1989 de 455 F pièce, et les revendre au cours du jour de 2 186,00 F. Ils se sont ainsi réparti 619 millions de francs de plus-value, bien plus que les recettes du dernier téléthon. D'après *L'Expansion*, un seul cadre vraisemblablement son PDG, Lindsay Owen Jones, a empoché plus de 220 millions de francs de plus-value dans l'opération. Pas mal comme pourboire annuel.

Les capitalistes ont horreur de prendre des risques : ça tombe bien, ce système-là est gagnant à tous les coups. Dans le pire des cas, c'est-à-dire si le cours de l'action a baissé, il suffit de ne pas acheter et d'attendre. Avant de jouer, on sait exactement combien de millions on va empocher.

On comprend donc pourquoi les stocks-options sont une des principales sources de revenus des cadres de la bourgeoisie. D'après l'hebdomadaire *L'Expansion*, les plus-values potentielles des principaux détenteurs de stocks-options sont actuellement de l'ordre de 30 milliards de francs. Les patrons de plusieurs entreprises peuvent chacun réaliser, dès qu'ils le souhaitent, des gains supérieurs à cent millions de francs.

Il s'agit évidemment d'un salaire déguisé. Mais alors pourquoi ne pas verser directement un salaire ? A cause du fisc. Sur le salaire, l'entreprise doit payer les charges sociales (patronales) et le bénéficiaire doit payer des impôts sur le revenu. La taxation des plus-values des stocks-options est bien plus avantageuses. Jusqu'en 1995, le taux d'imposition des plus-values était particulièrement bas : 19,9% et exonéré de cotisations sociales. Juppé a fait passer le taux d'imposition à 40%, mais l'impôt sur le revenu n'est dû que si la plus-value est réalisée avant cinq ans. Comme les bénéficiaires ne sont pas à court d'argent frais, ils peuvent généralement attendre cinq ans.

Mais Jospin a eu pitié de l'impatience de ces pauvres milliardaires : il ramène le délai de 5 à 3 ans. Ensuite, il baisse le taux d'imposition de la plus-value de 40 à 26%. Enfin les entreprises n'auront plus à verser 40% de charges sociales sur les plus-values réalisées, mais uniquement 10% sur le montant du prix d'achat des actions, fixé à l'avance.

Ainsi donc, plus le prix d'achat est bas, plus la plus-value sera importante et moins l'entreprise devra verser de charges patronales sur les bénéfices ! On le voit, à côté de Jospin, Juppé passerait presque dans l'histoire pour un affreux gauchiste.

On ne sait pas combien ces nouveaux cadeaux vont coûter chaque année à la collectivité. Au moins plusieurs milliards de francs, qui augmenteront l'enrichissement personnel de quelques centaines de patrons et de hauts cadres.

La justification de ces cadeaux au patronat ? Pour l'instant, les dirigeants socialistes préparent leurs combines en catimini et se sont peu exprimés là-dessus. Le journal *La Tribune* peut écrire : «*Juppé avait "tué" les stocks-options en les surtaxant, le gouvernement Jospin veut les relancer en allégeant leur fiscalité.*» Prétexte bidon puisque d'après *L'Expansion*, avant même cette réforme, «*67% des 100 premiers groupes français faisaient appel à ce type de bonus pour leurs cadres dirigeants en 1997, contre seulement 40% en deux ans auparavant*». La revue signalait aussi que «*les entreprises du CAC 40* (les 40 plus grosses du marché boursier) *en ont attribué en 1997 46% de plus que l'année précédente à leurs cadres*». C'est donc plutôt un plébiscite qu'une mise à mort.

Mais nul doute qu'avec Jospin, les stocks-options vont avoir la cote. En échange, dit la presse, le gouvernement prévoit de publier les noms des bénéficiaires des stocks-options et le montant attribué à chacun dans les bilans annuels, comme c'est déjà le cas aux États-Unis. «Je vous fait un beau cadeau mais en échange vous devez le rendre public» : pas mal de salariés et de chômeurs aimeraient qu'on leur propose un tel marché.

Ironie de l'histoire, Allègre, ministre de l'Éducation Nationale, sera chargé de présenter ce nouveau cadeau aux milliardaires, dans le fourre-tout d'un projet de loi sur «l'innovation». Pour lui «dégraisser le mammouth», c'est supprimer des classes, des matières et des postes d'enseignants, et l'innovation, c'est bichonner les revenus personnels des gens qui gagnent déjà plusieurs centaines de SMIC par mois.

Christian BERNAC

Logement

NOUVELLE TAXE ET VIEILLE RECETTE

... partir pour aller où, quand trop de propriétaires laissent leurs logements vacants.

Depuis le 1er janvier, une nouvelle taxe, dite d'inhabitation, présentée comme une des mesures de la loi contre les exclusions, est entrée en vigueur. Le montant de cette taxe, s'appliquant à des logements laissés vides depuis deux ans, équivaut à celui de la taxe d'habitation.

Le but officiellement visé serait d'inciter les propriétaires à louer. Pour l'instant cette taxe serait appliquée dans huit agglomérations de plus de 200 000 habitants (Paris, Lille, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Cannes-Grasse-Antibes, Montpellier et Nice), qui se caractérisent entre autres par une proportion de logements inoccupés supérieure à la moyenne. Selon le secrétariat d'Etat au Logement, ces villes totalisent 610 000 logements vides sur les deux millions répertoriés en France par l'Insee.

Mais outre le fait que deux ans constituent un délai appréciable pour se retourner ou trouver soit un acheteur, soit un locataire, d'autres échappatoires ont été ménagées puisque sont exclus de la taxation les logements qui viennent d'être meublés en vue d'une éventuelle occupation, ceux qui nécessitent des travaux importants de remise en état, ou encore les logements «*mis en location ou en vente au prix du marché et ne trouvant pas preneur*». Enfin le gouvernement accorde dans le même temps aux propriétaires une prime de 20 000 F, attribuée par l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) en plus de ses subventions habituelles pour la réalisation des travaux de mise aux normes de confort et de sécurité. C'est d'ailleurs à cette même agence que sera affecté le produit de la taxe d'inhabitation, estimé à environ 50 millions de francs par an.

Il est loin d'être certain que cette nouvelle taxe et les mesures d'incitation à relouer des logements vides qui l'accompagnent auront la moindre efficacité. Les propriétaires continueront probablement à faire ce qu'ils voudront, comme l'a déjà claironné, d'ailleurs, le président de l'une des principales associations de propriétaires particuliers, l'UNPI, en déclarant péremptoirement : «*La taxe sera inappliquée et inefficace*». Mais l'hypocrisie majeure consiste avant tout à prétendre ainsi aider à résoudre la crise du logement. Si un million et demi de personnes sont mal logées aujourd'hui, c'est-à-dire sans aucun confort minimum, voire logées dans des conditions insalubres, et si un nombre croissant de jeunes restent de plus en plus longtemps chez leurs parents, ce n'est pas tant parce qu'il n'y a pas de logements à louer, c'est bien souvent par manque de revenus suffisants, face aux loyers demandés.

Devant cette urgence, le gouvernement ne sait user que de faux-semblants car il ne veut en aucun cas léser les possédants. Pourtant, il existe déjà une loi permettant de réquisitionner les logements inoccupés, que le gouvernement avait fait mine d'utiliser, juste pour l'effet d'annonce.

La lutte contre l'exclusion, à l'image de celle contre le chômage, c'est juste bon à alimenter les discours des ministres sans léser les possédants.

Annie ROLIN

La rentrée de Chevènement

DES FLICS POUR SOIGNER LA PRÉCARITÉ SOCIALE ?

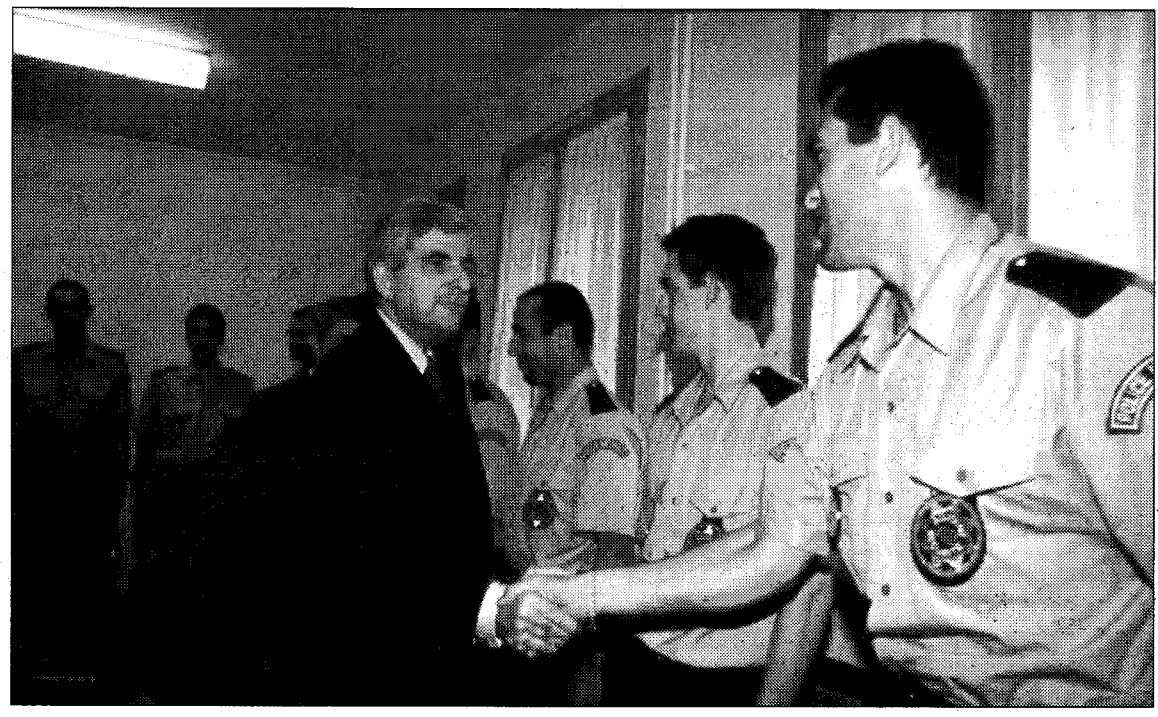

Rat/Gamma

Faute d'emplois, il y aura davantage de matraques...

Chevènement a repris ses fonctions à la tête du ministère de l'Intérieur après ses quatre mois d'absence dus à un accident d'anesthésie. Après avoir « *flirté avec l'au-delà* », selon ses dires, il remet les pieds sur terre et prétend s'attaquer au dossier de la sécurité, avec des « *méthodes plus fortes* », a annoncé Queyranne qui a assuré son intérim. Le gouvernement Jospin fait ainsi écho aux vœux de Chirac, qui a déploré que « *la sécurité des biens et des personnes n'est pas garantie partout* ».

Chevènement a déjà montré contre les sans-papiers qu'il assume sans états d'âme les rôles de père fouettard. Aussi aux vœux sécuritaires de Chirac et Jospin, il répond présent : « *Je m'assigne un objectif, celui de la reconquête républicaine de nos banlieues qu'il faut libérer de la violence, de la peur. Nous libérerons aussi les jeunes que cette violence ne peut qu'enfermer dans une impasse suicidaire.* » Et d'envoyer un télégramme à ses troupes leur demandant d'être « *les pédagogues de la citoyenneté* », en précisant : « *La police a été instituée pour combattre la délinquance, le fléau du banditisme ou de la criminalité. On lui demande bien plus aujourd'hui : de combattre le mal de l'exclusion sociale et ses effets si destructeurs, de répondre aux souffrances engendrées par l'inactivité, la précarité sociale et le sentiment d'abandon* ».

Pour cela, Chevènement a prévu 20 000 emplois-jeunes pour assurer certaines tâches de police de proximité et prépare un redéploiement des effectifs existants. Il doit dresser la liste des commissariats de petites villes qui fermeront pour laisser la place à la gendarmerie et dégager ainsi 3 000 policiers à muter vers 26 zones dites « sensibles ». Cette mesure est contestée par des élus locaux qui craignent pour la tranquillité de leur ville et par les syndicats de police, sauf celui des commissaires.

Cela résoudra-t-il le problème, au moins dans les zones dites « sensibles » en question ? Certainement pas, ne serait-ce que parce que tous les policiers ne ressemblent pas au portrait-robot dressé par le ministre : un policier capable de « *garder la force intérieure, la distance, l'objectivité, la courtoisie et surtout le respect des règles déontologiques* ». Mais quand bien même appliqueraient-ils ces règles, les policiers ne peuvent à eux seuls éteindre les feux qu'allument périodiquement des jeunes, qui ont en commun de manquer de perspectives et de vivre dans des cités où le chômage peut atteindre 40 % et plus. Alors, même si la présence policière rassure une partie de la population, la fin de la violence urbaine ne réside pas dans la multiplication des effectifs de la police ; d'autant que de ce point de vue, la France n'est pas le pays le moins pourvu avec un policier pour 271 habitants, contre un pour 303 en Belgique ou un pour 380 en Grande-Bretagne.

Les gouvernants le savent bien. Dans ses vœux aux ministres, Chirac a parlé d'une « *réponse globale* » où « *chaque membre du corps social* » serait censé assumer « *sa part de responsabilité* ». De ce point de vue, certains membres du corps social ne jouent pas le jeu et pourtant ils portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle : ce sont les patrons licencieurs qui, au nom de leurs profits égoïstes, ont grandement contribué à dégrader la situation de bien des quartiers populaires, tant sur le plan matériel que sur le plan humain.

Le gouvernement Jospin avait promis de s'attaquer pour de bon à la question du chômage. Mais dix-huit mois ont passé depuis sa mise en place et, de démission en démission devant le patronat, il n'est même plus question de cela, pas plus que pour Chirac qui avait parlé lui-même en son temps de réduire la « fracture sociale »... Entretemps, la dégradation sociale produit toujours ses effets, alors ce gouvernement, tout naturellement, ne retrouve comme réponse au problème que l'accroissement de la présence policière. Faute de s'attaquer aux vraies causes de la détresse d'une partie de la jeunesse, on lui fournit des flics.

Jacques FONTENOY

— Le principal suspect des affaires Elf et Dumas se promène librement —

UNE JUSTICE ET UNE POLICE PLEINES D'ÉGARDS

La presse vient de révéler qu'Alfred Sirven, présenté comme l'homme-clé des affaires Roland Dumas et Elf, n'était recherché jusqu'à présent que très mollement par la police. La justice française a beau le soupçonner d'avoir détourné entre 1 et 4 milliards des caisses d'Elf Aquitaine par le biais d'un réseau de comptes bancaires suisses, il ne serait effectivement recherché, en dehors de la France, que dans ce pays et encore depuis le mois de mai 1998 seulement. Dans une douzaine d'autres pays européens appartenant à l'espace Schengen, la justice française se serait contentée de donner tardivement son signalement, ce qui a d'ailleurs peu d'incidences quant aux recherches policières.

Aujourd'hui, une partie de la presse découvre, voire s'offusque, des lenteurs et des lacunes de la justice dans ce dossier. Pourtant, ce n'est pas nouveau. Depuis l'été 1996, date à laquelle son implication dans cet énorme scandale politico-financier fut clairement établie, l'ancien bras droit de Loïk Le Floch-Prigent, l'ex-PDG d'Elf, a d'abord pu sortir de France sans encombres, avant de se réfugier en Suisse pour échapper aux demandes d'explication de la justice française.

De là, il a pu continuer à mener ses affaires, voyager librement aux quatre coins du monde et jouir des fonds déposés sur ses comptes bancaires, avant de disparaître de ce pays, un an avant que la justice helvétique n'accepte de donner suite aux demandes de la justice française.

Il est vrai que Sirven, qui trafiquait dans le pétrole comme dans l'armement, avait su nouer de nombreuses relations, dans les milieux d'affaires, la finance comme dans les milieux politiques. En France, s'il côtoyait Roland Dumas, il avait su également se ménager des soutiens dans l'entourage de Pasqua et chez les dirigeants de l'ex- Parti Républicain.

Il est évident qu'aujourd'hui encore, Sirven peut compter sur ses réseaux d'influence et sur les fonds dont il dispose pour échapper pratiquement à toutes les poursuites. D'autant que si la justice et la police savent se montrer dures avec les petits délinquants et le commun des mortels, elles savent manifester des égards vis-à-vis des hommes d'affaires et des gens influents.

De Serge Dassault à Roland Dumas lui-même, les exemples récents ne manquent pas.

Roger MEYNER

RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

• A FOURMIES
Vendredi 8 janvier à 20 heures
Salle de l'ex-ANPE
près de la mairie
avec Nicole BAUDRIN
Sage-femme au CHR de Lille

• A FONTENAY-SOUS-BOIS
(Val-de-Marne)
Jeudi 21 janvier à 20 heures
Salle André Laurent,
rue Saint-Germain
avec Jean-Louis GAILLARD
Technicien dans la chimie

• A SAVIGNY-LE-TEMPLE
(Seine-et-Marne)
Jeudi 28 janvier à 20 heures
Maison des Associations Salvador-Allende
20, rue Rougeau
avec Daniel LIOUBOWNY, ouvrier à la SNECMA

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LES ENJEUX D'UNE LISTE COMMUNE LO-LCR AUX EUROPÉENNES

L'accord conclu entre les directions de LO et de la LCR pour présenter une liste commune aux élections européennes de juin prochain devrait être définitivement ratifié au cours de ce mois de janvier. A moins d'un imprévisible retournement, cela semble pratiquement assuré : le projet recueille l'approbation de la quasi-unanimité des militants de LO, y compris évidemment ceux de la fraction minoritaire, et, autant que nous puissions en juger, la grosse majorité de la LCR lui est tout aussi favorable.

Le projet de profession de foi, publié simultanément il y a quelques semaines déjà dans *Lutte Ouvrière* et dans *Rouge*, annonce sans ambiguïté la couleur de la future liste. Opposition déterminée au gouvernement de la bourgeoisie, et donc au gouvernement actuel de la gauche plurielle, défense d'un programme de mesures d'urgences qui permettraient de changer radicalement et immédiatement la situation matérielle, morale et politique du monde du travail : sur cette base c'est bien l'extrême gauche révolutionnaire que représenteront les candidats LO-LCR. C'est pourquoi la campagne à l'occasion de ces européennes peut et doit être celle de toute l'extrême gauche révolutionnaire.

La présentation d'une liste commune, la base d'accord définie dans la profession de foi ne dissipent évidemment pas l'ensemble des divergences politiques, tactiques, organisationnelles entre LO et la LCR. Durant les cinq mois qui nous séparent des élections chacune des deux organisations continuera à mener les politiques et à défendre les axes qui lui sont propres. Mais en quoi cela pourrait-il empêcher, sur les bases définies dans la profession de foi et acceptées par les deux, de mener aussi une véritable campagne commune, associant les deux organisations et leurs militants, et les amenant, après une longue interruption, à se retrouver, se rencontrer, se côtoyer et militer ensemble sur des buts qu'elles affirment partager ? A moins de ne pas prendre très au sérieux le principe, hautement affirmé de part et d'autre, que le fait de mener une existence séparée n'empêche pas d'apparaître en commun chaque fois que c'est nécessaire et possible ?

A la suite des dernières élections régionales Lutte Ouvrière a pris l'initiative de constituer cette liste commune avec la LCR. Certes il ne dépend pas que de notre organisation, mais il dépend aussi d'elle de profiter de l'occasion pour associer d'autres forces ou militants de l'extrême gauche révolutionnaire à une campagne sur des axes qu'elle défend depuis des années. En tout cas ceux d'entre eux qui se retrouvent sur une opposition déterminée à ce gouvernement, sans se laisser illusionner par son étiquette de gauche, et sur la nécessité du plan d'urgence. Ce sera en tout cas la politique de la fraction minoritaire, à son échelle, dans la période qui vient.

L'enjeu n'est pas seulement d'envoyer éventuellement quelques députés trotskistes au parlement européen. L'enjeu n'est même pas seulement de conforter l'apparition à l'extrême gauche d'une force qui compte sur l'échiquier électoral et politique, ce que de précédentes campagnes électorales avaient déjà permis à LO de faire seule.

Même si la liste commune ne dépassait pas les 5 % des suffrages exprimés nécessaires pour avoir des élus – la barre qui met les médias et les politiciens en émoi à l'annonce par les sondages qu'elle pourrait être franchie par l'extrême gauche – la campagne qui vient resterait tout autant importante à mener.

Car le plan d'urgence (de quelque nom qu'on veuille l'appeler) n'est pas seulement un programme électoral. C'est le programme que les travailleurs devront imposer tôt ou tard pour sortir de la situation dans laquelle les a conduits la guerre que la classe capitaliste leur fait depuis vingt ans. Il est de la responsabilité de l'extrême gauche de faire campagne pour ce programme auprès de l'ensemble des travailleurs. Comme de faire campagne et de proposer au mouvement ouvrier et à tous ses militants honnêtes, qu'ils partagent ou pas les idées communistes et révolutionnaires, de préparer le mouvement d'ensemble qui pourra seul imposer un tel programme dans l'intérêt de tous les travailleurs.

Les élections sont souvent opposées aux luttes. Sincèrement par nombre de militants qui ont été si souvent trompés par les politiciens. Insidieusement par tous ceux qui voudraient dévoyer ou prévenir les combats des travailleurs. Il revient donc aux communistes révolutionnaires de faire en sorte que les élections servent à préparer ces luttes.

Jacques MORAND

Leur société

L'ARGENT PUBLIC À L'ÉCOLE PUBLIQUE !

Le Conseil d'Etat vient de donner un sacré coup de pouce à l'école privée en lui donnant raison à propos de subventions publiques. En juin 1995, un tribunal administratif jugeait illégales des aides accordées à cinq lycées privés par le Conseil régional d'Ile-de-France, à l'époque à majorité de droite. Ces subventions concernaient des installations pour la création de classes techniques ou professionnelles dans ces lycées à vocation d'enseignement général. C'est cette décision que le Conseil d'Etat vient de casser en appel.

Normalement, la loi Falloux, votée en… 1850 et toujours en application, plafonne les subventions publiques aux écoles privées d'enseignement général à un dixième du coût des constructions et des grosses réparations. Les subventions en question allaient bien au-delà. Pour les justifier au yeux de la loi, les établissements se sont appuyés sur un aspect de la loi Astier de 1919. Celle-ci a mis en place dans le pays un premier cadre pour l'enseignement professionnel. Elle ne prévoyait, quant à elle, aucune limitation des subventions publiques pour des écoles privées à vocation unique technique ou professionnelle.

En se servant de cette loi Astier, il suffit à une institution privée de mettre en place quelques classes de ce type noyées dans un établissement à vocation d'enseignement général pour obtenir la multiplication… des subventions ! Qui ira vérifier de près la source de ce miracle, et la stricte utilisation par les seules classes techniques ou professionnelles des subventions publiques payées avec les deniers publics ?

C'est un tel tour de passe-passe que vient d'encourager le Conseil d'Etat.

Il n'est pas normal, comme cela est pourtant déjà le cas aujourd'hui, que ce soit les fonds publics qui financent largement l'enseignement privé. Ces subventions dépassent dans bien des cas les plafonds prévus par la loi Falloux. Et par exemple les enseignants de ces établissements privés dits sous contrat sont payés par le budget public.

Les établissements privés comprennent ceux liés au patronat, ainsi que, pour l'essentiel, les établissements des différentes confessions religieuses, en majorité catholiques. Ce ne sont pas les noms des écoles concernées par la décision du Conseil d'Etat qui peuvent démentir : Saint Aspais, Sainte Geneviève, Sainte Thérèse, Notre-Dame et Beth Yacov ! Pourquoi l'argent de TOUS les contribuables devrait-il bénéficier (ou simplement favoriser) la propagande et l'influence religieuses ?

Il n'y a pas de raison que l'Etat n'assume pas totalement et directement les responsabilités éducatives de toute la population. En tout cas, les fonds publics doivent financer uniquement l'école publique. Les fonds ainsi récupérés devraient permettre l'amélioration de cette école publique, qui aujourd'hui a des effectifs moyens par classe nettement supérieurs à ceux de l'enseignement privé.

Michel ROCCO

Le Conseil régional d'Ile-de-France

GÉNÉREUX AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE

Dès le début décembre, le nouvel Exécutif du Conseil régional d'Ile-de-France, dit de gauche plurielle, a décidé de s'engager encore plus généreusement dans le versement de nouvelles aides publiques aux lycées privés sous contrat pour leurs investissements pédagogiques techniques, à hauteur de 50 %. Du FN au PCF, toute l'assemblée du Conseil régional a voté unanimement ces nouvelles règles d'aides supplémentaires aux lycées privés, sauf les trois élus de Lutte Ouvrière qui ont voté contre.

Le vote majoritaire (3 voix contre, 206 pour !) de ce rapport a entraîné une première contribution publique de 6,9 millions de francs pour 15 lycées privés, techniques, sélectionnés et présentés à l'Exécutif. Ajoutons que, dans la série « petits services », à cette même séance du Conseil régional, l'Exécutif a fait adopter la caution financière de la Région (celle des contribuables) à deux renégociations d'emprunts auprès des banques pour deux lycées privés qui veulent améliorer et agrandir leurs locaux et… leurs patrimoines.

Là encore, seuls les élus de Lutte Ouvrière ont protesté, par la voix de Daniel Lioubowny, et ont voté contre.

L'intervention d'Arlette Laguiller, (3 décembre 1998) :

«[…] Notre opinion est que l'argent public, l'argent des contribuables doit aller à l'enseignement public et laïc, ou alors il ne faut pas s'étonner des problèmes dans les lycées, si on ne cesse de déshabiller le public au profit du privé. Or, on nous demande de subventionner, par le biais d'achat de matériel, l'enseignement privé, c'est-à-dire en fait des entreprises à but lucratif, sans que nous ayons d'ailleurs la possibilité de connaître leur situation financière.

Par ailleurs, nous avons relevé que la plupart des lycées privés subventionnés sont des lycées confessionnels. Évidemment, c'est le droit de chacun de faire éduquer ses enfants où il veut. Mais, selon nous, c'est à chaque confession de financer ses propres écoles et lycées. Nous pensons que l'argent du Conseil régional d'Ile-de-France et de l'Etat pourrait plus valablement servir à embaucher du personnel dans les lycées publics pour en améliorer la sécurité et l'enseignement. C'est pourquoi nous voterons contre ce rapport.

Monsieur Salvatore a évoqué le cas du lycée Jean-Pierre Timbaud à Aubervilliers. Eh bien, justement, les enseignants en grève réclament des enseignants et des surveillants supplémentaires ainsi que la nomination d'une assistante sociale. Il y a nécessité d'embaucher ! Je veux aussi insister sur le fait que les enseignants de Jean-Pierre Timbaud demandent le classement de leur lycée en ZEP. Donc, nous serons attentifs à votre intervention auprès du ministre Allègre, qui est votre ami politique, pour que cela soit fait ! »

Conseil régional de Lorraine

PS ET PC PERMETTENT AU BUDGET PRÉSENTÉ PAR LONGUET D'ÊTRE ADOPTÉ

Parce qu'il lui trouve «*un parfum social-démocrate*», le groupe socialiste du Conseil régional de Lorraine s'est «*abstenu positivement*» lors du vote du budget – les élus du PCF faisant de même – permettant ainsi à Longuet de faire adopter sans encombres le budget 1999 du Conseil régional qu'il préside. C'est donc l'alignement derrière Longuet qui a, certes, concédé une augmentation importante du budget pour les lycées… mais la Lorraine était, jusqu'à présent, une des Régions qui dépensait le moins pour l'éducation.

«*Je lui trouve un fumet pas du tout social, mais au contraire capital-démocrate*», a affirmé Christiane Nimsgern, conseillère Lutte Ouvrière, pour qui «*l'urgence à laquelle il faut répondre, c'est le chômage et la misère. Le chômage a baissé, paraît-il, de 5 % en un an en Lorraine, mais il y a toujours 99 180 chômeurs. Et surtout, les emplois proposés ne sont que des emplois précaires, bien souvent à temps et à payes partiels. Si cette lente décrue du chômage se poursuivait à ce rythme-là, il faudrait 20 ans pour l'éradiquer. Or c'est tout de suite qu'il faut répondre à ce drame.*

Vous nous dites que l'aide régionale a permis de créer 6 030 emplois. On est loin du compte et loin des besoins, et souvent ces emplois prétendument créés ne sont que la transformation d'emplois intérimaires en emplois fixes… Vous avez abondamment aidé Daewoo à venir s'installer en Lorraine et aujourd'hui plane la menace de la fermeture de tout ou partie des sites de Daewoo.»

Relevant la dégradation des effectifs dans les services publics en général, comme en témoigne la récente grève des contrôleurs de la SNCF, elle ajouta : «*Le service des urgences d'Alpha Santé à Hayange – qui a pourtant été rénové pour faire face aux nouvelles normes de sécurité – va fermer, toujours dans le cadre de la rentabilisation des hôpitaux. Et, plus grave encore parce que plus isolé, mais c'est la même logique, les urgences de l'hôpital de Gérardmer sont aussi menacées de fermeture.*

Il y aurait pourtant de quoi maintenir des emplois utiles à la population, des emplois de service public, bien moins coûteux que tous ces emplois industriels où il faut financer bâtiments, matériel, terrain, personnel… et surtout pour combien de temps !

Votre budget est à l'opposé d'une politique visant à mettre fin à la spirale chômage-misère-exclusion parce qu'il est de droite et vise à donner toujours aux riches. C'est pourquoi je vote contre ce budget.»

Baisse des taxes patronales TOUJOURS LE MÊME BARATIN

L'Exécutif du Conseil régional d'Ile-de-France vient de présenter ses orientations budgétaires pour 1999.

Il chiffre à 4,7 milliards de francs, dès 1999, les baisses d'impôts pour les sociétés d'Ile-de-France, résultat des baisses sur la taxe professionnelle (3,5 milliards de francs) et sur les droits de mutation immobiliers (1,2 milliard de francs).

Et, sans rire, l'Exécutif gauche plurielle du Conseil d'Ile-de-France conclut sur ces mesures : «Cette évolution devrait avoir une influence particulièrement favorable pour les entreprises, contribuant ainsi à renforcer l'emploi et la croissance.»

A chaque nouvelle mesure d'aide au patronat, soi-disant pour favoriser l'emploi, ce sont toujours les mêmes proclamations bidon ! Et depuis 20 ans, les patrons empochent les aides, et les queues de chômeurs s'allongent !

APPRENTISSAGE DE L'EXPLOITATION

Notre camarade Yves Cheere, conseiller régional des Pays-de-Loire, a récemment dénoncé la politique du Conseil visant à développer l'apprentissage en alternance. «*J'en parle en connaissance de cause puisque là où je travaille, à l'usine Renault-Le Mans, je côtoie des apprentis*», a-t-il pu déclarer, avant de poursuivre : «*Pour la plupart, ces 40 jeunes apprentis sont directement en production, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en train d'apprendre un futur métier, mais de faire des pièces tout simplement (…). Ils sont d'ailleurs comptés dans l'effectif normal des lignes de fabrication, mais ils sont payés, selon leur âge, de 41 à 78% du Smic, sans toucher les primes liées aux horaires et aux conditions de travail auxquelles ont droit les travailleurs de Renault.*»

Quant aux perspectives d'embauche, l'exemple de deux jeunes venant récemment de terminer leur apprentissage à la Fonderie-Renault est éloquent : ils sont bien restés chez Renault, mais comme intérimaires, travaillant en équipe de deux fois douze heures le samedi et le dimanche !

Voilà la réalité de l'apprentissage : un enseignement au rabais qui est surtout destiné à fournir une main-d'œuvre bon marché aux entreprises.

Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

SUBVENTION NE RIME PAS AVEC EMPLOI

Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais est prêt à aider l'entreprise Nortène dans son projet de délocalisation vers une commune située à 60 km de là, Bapaume. Les salariés sont hostiles à ce déménagement, mais ce n'est visiblement pas leur opinion qui compte pour la majorité de gauche de ce Conseil présidé par le socialiste Delebarre.

L'employeur a expliqué ce qui l'incite à choisir Bapaume. La commune (dont le maire est président de l'Association des maires de France) propose un terrain à 1 F le m2, elle prend à sa charge la viabilisation du terrain, l'étude des fondations et l'aménagement des sols et sous-sols ainsi que le bassin de rétention, le tout représentant un montant de 1,9 million de francs. Il a également précisé que les aides européennes et régionales atteindraient 18 à 20 % du montant global de l'investissement.

Le patron de Nortène sait pertinemment que les 107 travailleurs concernés par ce projet vivent à Lille ou aux alentours et, que dans leur majorité, ils ne pourront pas le suivre à Bapaume. Il le sait si bien d'ailleurs qu'il accompagne son projet d'un plan social, annonçant des licenciements. Et le projet en question entraînerait ainsi, pour des salariés actuellement en contrat à durée indéterminée, la mise au chômage ou le basculement dans le travail précaire.

Voilà comment les aides du Conseil régional ne visent pas la création d'emplois, mais peuvent aller à une entreprise qui se porte fort bien comme le rappelait le *Journal des Finances* du 5 décembre, faisant état de la capacité d'autofinancement de Nortène, à hauteur de 15 millions de francs.

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe.
(N° 78 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)

- Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme.
(N° 79 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

- La crise économique et financière.
(N° 80 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 novembre 1998)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Russie

L'ANNÉE DU GRAND

Pour son premier numéro de cette année, l'hebdomadaire *Moskovskie Novosti* (« Les Nouvelles de Moscou ») a pu titrer en grand : « *1998, l'année du Grand Effondrement* ».

Les autorités se flattaient d'avoir stabilisé le rouble après l'hyperinflation du début des années quatre-vingt-dix, ce qui était à peu près le seul acquis des « réformes » dont elles pouvaient se targuer vis-à-vis des autorités financières internationales (il est vrai, en ne payant plus les fonctionnaires, les retraités ni les fournisseurs de l'Etat). Eh bien, depuis la dévaluation d'août dernier, le rouble ne cesse de chuter. En quatre mois, il a perdu les deux tiers de sa valeur, et son effondrement se poursuit. Le Fonds Monétaire International, dans son dernier rapport de 1998, prévoit 56 % d'inflation pour cette année… alors qu'elle a atteint 100 % en 1998 !

Les banques ? Écoulé le moratoire de trois mois que les autorités leur avaient concédé pour assainir leurs finances sans que rien ne change : elles sont toujours en cessation de paiement. Un mot nouveau est apparu dans la langue russe, transcrit phonétiquement de l'anglo-américain bancaire, « défolt », ce qui signifie « défaut de paiement », mot qui dispute la vedette dans les colonnes des journaux à une autre expression, bien russe celle-ci, « argent vivant ».

Le troc, dont on disait avant le krach financier de cet été qu'il représentait au moins la moitié de toutes les transactions commerciales et économiques, au sein de la Russie comme entre elle et les anciennes républiques soviétiques devenues indépendantes, a pris une extension telle que ces Etats, les régions, les entreprises ne cessent de réclamer à cor et à cri que l'on ne souscrive plus de contrats que contre de l'« argent vivant », c'est-à-dire des espèces sonnantes et trébuchantes, surtout libellées en dollars ou en marks. Hélas, même quand, du fait de prix de revient devenus très concurrentiels avec l'effondrement du rouble, des entreprises russes réussissent à nouveau à exporter, bien souvent, elles ne réussissent à le faire que sur la base du troc. Et quand ce n'est pas le cas, comme d'habitude, les devises perçues dans la transaction « s'évanouissent » sur des comptes discrets en Occident.

Le contrôle des « structures criminelles »

A en croire une déclaration du Parquet général de Russie à la veille du Nouvel An, l'équivalent de 102 milliards de francs (d'« argent vivant ») aurait ainsi disparu au fil de contrats d'exportation de gaz, pétrole, or et diamants (en fait les principales richesses dont la Russie peut espérer des rentrées de devises). Il est vrai que, selon le Parquet, la moitié des banques commerciales et 40 % des sociétés d'Etat seraient contrôlés par ce qu'il appelle des « *structures criminelles* » ! Face à cette situation de faillite et criminalisation des circuits bancaires et industriels, le gouvernement vient de décider de créer une Banque du Développement, indépendante des autres et censée servir à financer les entreprises. L'ennui, pour le gouvernement, est que les impôts ne rentrent toujours pas. Les « barons » de la bureaucratie des régions, main dans la main avec les dirigeants des entreprises de leurs fiefs, refusent toujours plus nombreux de verser leur quote-part d'impôts au budget fédéral.

Cette année, pour la première fois depuis six ans, le Budget de l'Etat pour 1999 a été adopté… avant qu'il faille commencer à l'appliquer. Les autorités ont présenté cela comme un grand succès de la nouvelle équipe Primakov-Maslioukov. Outre que ce budget est irréaliste à tous points de vue (il table sur un cours de 20 roubles contre un dollar, cours déjà enfoncé fin 1998, ou sur des milliards de dollars de prêts occidentaux… qui n'ont pas été accordés), il prévoit de rogner

Dessin des Izvestia du 17 novembre 1998 : investisseur occidental accueilli par les tire-lires en piteux état des officiels.

RENATIONALISATION PAR L'ÉTAT, OU PAR LES TRAVAILLEURS ?

Le gouvernement russe Primakov, nommé pour faire face aux conséquences de la paralysie de l'activité économique aggravée par le krach de cet été, n'avait pas exclu de procéder à des renationalisations, tant dans le secteur bancaire que dans le secteur industriel.

Qu'il y ait eu, dans ses déclarations, une volonté de désamorcer le mécontentement d'une opinion qui, dans sa majorité, considère les privatisations comme du vol et une spoliation pure et simple, c'est évident. Il y avait aussi, de la part de l'Etat russe, le désir de tenter de remettre de l'ordre dans l'économie, au moins dans certains secteurs-clés, en les soustrayant au contrôle que s'étaient arrogé sur eux certains pans de l'appareil d'Etat sous couvert de privatisation.

Depuis cet été, ce gouvernement a montré qu'il n'avait pas vraiment plus que ses prédécesseurs (car l'idée de renationaliser ne date pas d'hier) les moyens d'une telle politique. Des banques (en faillite) sont effectivement repassées sous la tutelle de l'Etat central. Certaines entreprises également : par exemple, la plus grande usine de confiserie, gâteaux, etc., de Saint-Pétersbourg a été rachetée par son homologue moscovite, toujours nationalisée, au trust suisse Suchard… sans doute pas mécontent de se retirer du guêpier russe.

Mais il y a eu, aussi, des cas de renationalisations décidées cet été par les autorités locales pour éviter un arrêt total de l'activité économique (des exploitations forestières en Carélie, des entreprises en Sibérie et dans l'Oural, l'usine dite de Cronstadt…), voire des cas absolument non prévus par les autorités.

Titrant « *La nationalisation du combinat s'est déroulée avec succès* », le quotidien des milieux d'affaires, *Kommersant*, a raconté, le 10 décembre, comment les travailleurs de TsBK (combinat de pâte à papier) du village Soviétski, près de Vyborg (à la frontière finlandaise), avaient « *depuis février expulsé du combinat les représentants de la société Nicomor Investments Ltd qui l'avait acheté un an plus tôt* », pour environ 32 millions de dollars. « *Effrayés par des rumeurs de licenciements massifs, les ouvriers ont occupé leur usine et interdit aux représentants de ces investisseurs d'y mettre les pieds* ». Ces derniers qui se déclaraient « *prêts à attendre le temps qu'il faudrait [...] en ont été pour leurs frais. Des gardes musclés furent mis en place par les représentants armés du comité de grève. Et cet été, des députés de la Douma se mirent à passer du côté des travailleurs insurgés et à exiger que l'on réexamine les conditions de la vente de TsBK* ». Depuis, raconte ce journal, les travailleurs, avec l'appui des autorités, ont mis en place « *une nouvelle direction qui a fait redémarrer le combinat* », ce qui choque ce journal qui conclut son article en écrivant que « *pourtant, l'équipement du TsBK de Vyborg continue d'appartenir à la société Nicomor* ».

C'est vrai, si les ouvriers ne respectent plus la propriété privée, où va-t-on ? Mais dans la bonne direction, voyons…

P. L.

EFFONDREMENT

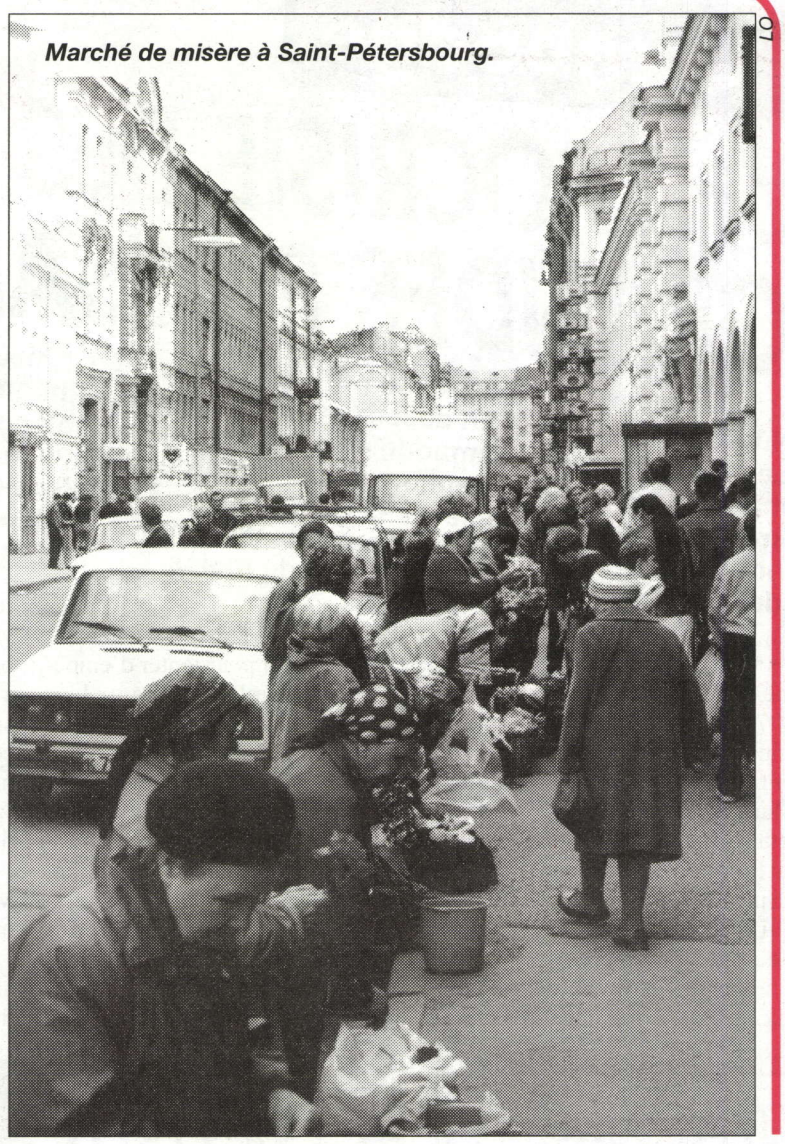
Marché de misère à Saint-Pétersbourg.

la part des recettes que recevront les régions, au profit du centre. Mais d'ores et déjà, les dirigeants desdites régions ont fait savoir que, dans ces conditions, ils réduiraient… le peu qu'ils versaient encore aux caisses de l'Etat central, et donc ses recettes. Et cela avec d'autant plus de facilités que le krach de l'été a eu pour conséquences d'affaiblir les pouvoirs du centre et de renforcer les tendances centrifuges des régions.

La catastrophe sociale

Incapable de faire face à ses dettes intérieures (150 milliards de dollars) et commerciales extérieures (45 autres milliards), et même à celles qui arrivent à échéance cette année (environ 18 milliards de dollars), l'Etat russe en est réduit à gérer la situation à la petite semaine. Il fait marcher la planche à billets à tout-va, car il doit quand même régler certaines dépenses. Cela diminue d'autant le pouvoir d'achat, rongé par l'inflation, de la majorité d'une population qui ne touche déjà plus salaires et pensions qu'avec d'énormes retards. Sans parler du fait que des régions entières se trouvent désormais totalement sinistrées, y compris de grandes villes comme Vladivostok, Mourmansk, Arkhangelsk, où il a fallu décréter l'état d'urgence, les habitations, les écoles, les hôpitaux n'étant plus chauffés, la plupart des entreprises ayant cessé d'y fonctionner…

Quant à la petite bourgeoisie qui était apparue à l'ombre des mille et un trafics, et du commerce international dans les grandes villes, mi-décembre, l'hebdomadaire populaire *Argoumenty i Fakty* (« Arguments en Faits ») faisait sa « une » en se demandant « *Que restera-t-il de la classe moyenne après le krach ?* ». Non pas que cette « classe moyenne » ait disparu subitement, mais elle a vu ses revenus fondre avec la crise, et le soutien qu'elle apportait au régime s'est amenuisé d'autant, alors qu'il y a à peine un an Eltsine déclarait précisément à la télévision : « *La meilleure garantie que nous ayons contre un retour en arrière et une révolution, c'est l'existence et le renforcement de la classe moyenne* »…

«*Toute cette année, le gouvernement va devoir jongler entre le risque d'une explosion sociale et l'hyperinflation* », titrait le premier numéro pour 1999 d'un mensuel des milieux industriels et financiers, *Délovyé Lioudi* (« Hommes d'affaires »). L'hyperinflation, si elle n'est pas encore là, on n'en est pas loin. Quant à une explosion sociale, même s'il s'agit d'un épouvantail que la bureaucratie russe aime agiter sous le nez des banquiers occidentaux pour qu'ils lui consentent de nouveaux crédits censés conjurer ce risque, ce serait bien la seule chose que la bureaucratie n'aurait pas volée !

Pierre LAFFITTE

EMPRUNTS RUSSES : DE PÈRES EN FILS…

A en croire la presse, ces jours-ci il y avait foule, en France dans les locaux du Trésor Public. C'est que, lancé voici six mois, le recensement des porteurs d'emprunts russes se terminait mercredi 6 janvier. Attention, pas du régime actuel, ceux que la Russie d'Eltsine est incapable de rembourser (fin décembre, le Club de Londres, celui de ses créanciers bancaires, a de nouveau constaté son défaut de paiement). Non, il s'agit des emprunts contractés par l'Empire des tsars entre 1822 et 1917, sur lesquels s'étaient précipités les rentiers occidentaux, en particulier français.

Pensez donc, un pays immense et mené d'une main de fer, cela valait toutes les garanties. Effectivement, pendant des décennies, des petits bourgeois, des plus grands aussi, ont « investi » en nombre dans la « prison des peuples », comme Lénine appelait la Russie tsariste. Ils avaient foi dans la capacité de la dictature à faire suer sang et eau (et surtout profits !) à plus de cent millions de sujets du tsar. Ce dernier avait besoin d'argent pour industrialiser son pays et pour entretenir toute une foule de parasites ? Cela tombait bien, en 1892, la France avait signé un accord militaire avec la Russie, contre l'Allemagne, la même année où éclatait le scandale financier de la société du canal de Panama : il fallait vite retrouver aux rentiers de nouvelles terres rapportant gros sans rien faire.

Seulement voilà, même les pires choses ont une fin : en février 1917, le tsarisme a été balayé par une révolution ouvrière ; neuf mois plus tard, c'était au tour de la bourgeoisie russe. La Russie des soviets d'ouvriers et de paysans, représentant des intérêts des classes anciennement exploitées, n'allait tout de même pas continuer à payer pour des emprunts, déjà plus que remboursés. Elle les annula donc « *sans condition ni exception* » en 1918.

On a pu entendre à France-Inter, par exemple mardi 5 janvier, des commentaires sur la décision de Lénine de spolier les pauvres porteurs d'emprunts russes. Comme si ce n'était pas l'impérialisme français qui avait, avec l'aide d'un régime odieux, spolié tout un peuple pendant des décennies ! Comme si les Etats occidentaux n'avaient pas fait payer cher aux exploités russes leur liberté : pendant des années, les « démocraties » française, anglaise, américaine, etc., ont soutenu la contre-révolution en Russie, ont envoyé des corps expéditionnaires qui ont massacré, ravagé le pays. Et si cette intervention n'a pas réussi à renverser le jeune Etat des soviets, elle l'a saigné à blanc, la France faisant main basse au passage sur 47 tonnes du stock d'or russe que les armées allemandes avaient raflé entre-temps.

Pendant longtemps, on a donc pu acheter des emprunts russes au poids : ils ne valaient pas plus au Marché aux Puces. Mais, aujourd'hui que l'URSS a volé en éclats, l'Etat français en profite pour réclamer les « droits » de ses rentiers, ou plutôt de leurs héritiers. En 1996, en échange de commandes à l'industrie française et de prêts à une Russie désargentée, Juppé a obtenu d'Eltsine qu'il signe une convention de remboursement. Cela en a fait saliver plus d'un… qui risque de rester sur sa faim.

D'abord parce que l'Etat russe est dans l'incapacité de rembourser quoi que ce soit, à plus forte raison 160 milliards de francs (l'estimation, qui vaut ce qu'elle vaut, date de 1997) d'anciens emprunts. C'est l'Etat français, au prix d'un endettement accru de la Russie, qui avancera la somme. Du coup, celle-ci a été sévèrement revue à la baisse : il n'y a que 2,3 milliards à distribuer. Quant aux petits rentiers, ou plutôt à leurs héritiers, ils risquent bien d'être les dindons de la farce : il n'y aura pas qu'eux à être servis, l'accord prévoit d'indemniser aussi ceux « *qui détenaient des intérêts et actifs sur le territoire administré par l'Empire de Russie* », en clair, les gros industriels et banquiers. A en juger par ce qui a filtré dans la presse financière, c'est ces derniers qui devraient toucher la meilleure part des remboursements…

P. L.

ARC

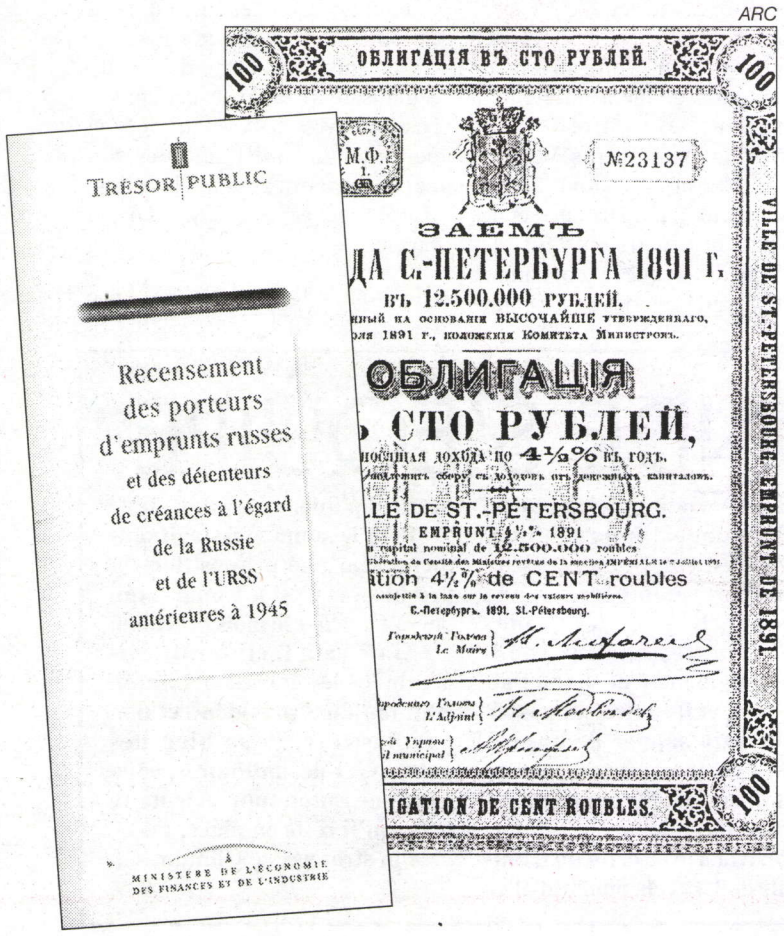

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE

n°39 / décembre 1998

- **Privatisations :** Gouvernement de droite et de gauche, une continuité au détriment de la collectivité
- **Le projet de liste commune LO-LCR pour les élections européennes de 1999** (document)
- **Les élus de Lutte Ouvrière dans les Conseils régionaux**
- **Tribune de la minorité** Corée : le gouvernement Kim Dae Jung contre les travailleurs

prix 10 F – envoi contre 12 F en timbres

À nos lecteurs : certains lecteurs de Lutte de Classe nous ont signalé avoir reçu des exemplaires de ce numéro manifestement mal liassés (pages inversées, voire articles manquants). Si c'est le cas, écrivez-nous et nous vous retournerons un exemplaire correct, gracieusement bien sûr.

Cambodge

L'HYPOCRISIE DES GRANDES PUISSANCES

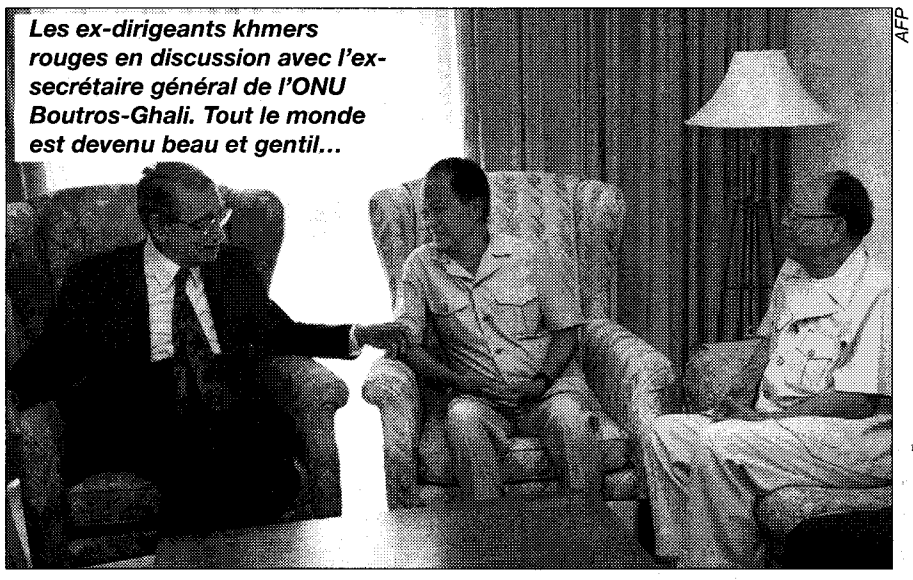
AFP

Les ex-dirigeants khmers rouges en discussion avec l'ex-secrétaire général de l'ONU Boutros-Ghali. Tout le monde est devenu beau et gentil...

Deux anciens dirigeants du régime khmer rouge, Khieu Samphan et Nuon Chea, faisaient fin décembre leur reddition à Phnom Penh. Le Premier ministre cambodgien, Hun Sen, lui-même ex-khmer rouge, manifesta alors son intention de leur accorder l'impunité, au nom de la «réconciliation nationale». Les USA, la France et la Grande-Bretagne ont fait savoir qu'il n'en était pas question et que les deux dirigeants devraient être jugés. Pour l'instant du moins.

Ces hauts dignitaires du régime de Pol Pot, qui fit entre 1975 et 1979 plus d'un million de morts dans la population cambodgienne, ont bien du sang sur les mains. Mais on peut en dire tout autant de leurs actuels procureurs américains ou français. C'est la France, ancienne puissance coloniale de la région, qui plongea au lendemain de la Seconde Guerre mondiale l'Indochine dans une guerre dont elle ne devait sortir que des dizaines d'années plus tard, complètement ravagée. Cela pour tenter d'empêcher ses peuples d'obtenir leur indépendance. Quant à l'impérialisme américain, qui prit le relais après la défaite de la France, c'est lui qui choisit d'étendre au Cambodge, en 1970, la guerre qu'il faisait au peuple vietnamien. Il renversa Sihanouk, jugé trop neutraliste, pour le remplacer par un dictateur à sa solde, Lon Nol, dont les troupes multiplièrent aussitôt les exactions. Puis, cela ne faisant que renforcer l'influence des maquis vietnamiens et khmers rouges, les bombardiers américains se mirent à déverser des tonnes de bombes sur les villages cambodgiens, comme ils le faisaient déjà au Vietnam. Ils firent au moins 600 000 victimes, et dévastèrent le pays pour tenter en vain d'endiguer l'avance des Khmers rouges et des Vietnamiens, qui prirent quand même Phnom Penh en 1975.

Ces morts-là, les dirigeants américains s'en souciaient comme d'une guigne. Et ils ne se sont en fait pas davantage souciés de ceux qu'a faits Pol Pot entre 1975 et 1979. Car cela ne les a pas empêchés de devenir l'allié de ces mêmes Khmers rouges lorsque l'arrivée des troupes vietnamiennes, en 1979, balaya leur régime.

On vit alors les USA réarmer massivement ceux qu'ils accusent aujourd'hui de génocide, organiser à la hâte une coalition entre eux et Sihanouk contre les Vietnamiens, et voter pendant des années à l'ONU pour que le régime instauré par les Khmers rouges dans les zones dont ils avaient gardé le contrôle soit reconnu comme le seul gouvernement cambodgien légitime. Et à la conférence de Paris organisée en 1991 pour décider de l'avenir du Cambodge après le retrait des troupes vietnamiennes, ce sont les diplomates américains et français qui firent une place d'honneur à ce même Khieu Samphan qu'ils accusent aujourd'hui.

Alors, s'il y a un procès à faire, c'est tout autant celui des dirigeants de l'impérialisme que celui des anciens dirigeants khmers rouges.

Daniel MESCLA

La Coupe n'est pas suffisamment pleine

Le président de la Fédération internationale de football, la FIFA, vient de proposer que la Coupe du Monde de foot ait lieu dorénavant tous les deux ans, et non tous les quatre ans, afin dit-il «*que les équipes nationales reviennent sur le devant de la scène comme elles le méritent*». La Coupe du Monde, on le sait, se joue avec des équipes plus ou moins nationales (en puisant largement parmi les joueurs des ex-empires coloniaux) tandis que le reste du temps ce sont des clubs qui achètent des joueurs sur le marché mondial du foot.

Le vrai problème, tous les commentateurs l'ont dit aussitôt, c'est la lutte entre la FIFA et les clubs dirigés souvent par de richissimes hommes d'affaires. Davantage de retombées financières pour la FIFA (droits d'entrées, de retransmissions, de publicité, etc.) c'est autant de moins pour les autres. Voilà l'enjeu véritable. Les tenants de la FIFA disent que sur quatre ans, deux pour les uns et deux pour les autres, ce serait un partage équitable. Et les tenants des clubs hurlent que la FIFA risque de tarir le recrutement des clubs ainsi appauvris et de tuer la poule aux œufs d'or.

On en est là de ce match sans règle et sans merci qui tient les joueurs en haleine.

A. V.

Espagne

LA RAISON D'ÉTAT BLANCHIT LES CRIMINELS

Le 23 décembre le gouvernement espagnol de José Maria Aznar, le leader du Parti Populaire de droite, a décidé d'amnistier partiellement l'ex-ministre socialiste José Barrionuevo, l'ex-secrétaire d'Etat à la Sécurité Rafael Vera, et l'ex-directeur général de la Sécurité Julian Sancristobal, condamnés en juillet dernier par le Tribunal Suprême pour une affaire liée aux activités des GAL, les Groupes Antiterroristes de Libération, ces groupes paramilitaires qui faisaient la chasse aux militants de l'ETA réfugiés en France. L'affaire dans laquelle ces hauts responsables du gouvernement socialiste avaient été impliqués concernait l'enlèvement, en 1983, d'un représentant de commerce français, Segundo Marey, que les GAL avaient confondu avec un responsable de l'ETA. Mais la relative fermeté dont avait fait preuve le Tribunal Suprême il y a six mois, alors que les dirigeants du parti socialiste PSOE niaient leur complicité et leurs liens avec les GAL, cède le pas à la volonté bien prévisible du gouvernement d'Aznar de couvrir les hauts responsables de l'appareil d'Etat. Car bien sûr les dirigeants socialistes qui ont trempé dans la sale guerre contre l'ETA, et dans l'organisation de bandes armées parallèles, ont agi avec les mêmes méthodes et les mêmes hommes que les gouvernements qui les ont précédés ou que celui qui a suivi.

Il s'agit en fait d'une grâce largement annoncée, dont on parlait depuis le jour même où les condamnés entraient en prison. Le moment dépendait de l'intérêt politique que le gouvernement pouvait y trouver. Et il est certain que dans la période actuelle marquée par la trêve avec l'ETA, le gouvernement a tenu à faire un geste vis-à-vis des serviteurs de l'Etat avant d'accorder, ne serait-ce qu'en faible partie, satisfaction aux revendications des militants basques qui veulent que les prisonniers basques soient regroupés au Pays basque au lieu d'être dispersés dans toute l'Espagne et qui réclament la mise en liberté de certains condamnés.

En tout cas, si jusqu'à présent, vis-à-vis des Basques, le gouvernement avance à tout petits pas, la mesure de grâce vis-à-vis des ex-ministres n'est pas restée symbolique. Les responsables du ministère de la Justice reconnaissent eux-mêmes que jamais recours en grâce n'a été examiné si rapidement. Et la réduction de peine de 10 ans à 3 ans de prison est d'autant plus significative que, dès son annonce, elle était accompagnée d'une autorisation de sortie pour les week-ends qui semble précéder une autorisation de ne séjourner en prison que la nuit, voire au bout de peu de temps de façon strictement occasionnelle. Bref, les Barrionuevo et autres Vera ou Sancristobal auront donc tôt fait d'être grâciés par un tribunal et des autorités qui justifient leur clémence en disant que les condamnés n'ont pas agi pour des fins à caractère personnel ou égoïste, mais comme serviteurs de l'Etat, ce qui visiblement suffit à blanchir l'usage de la séquestration, de la torture et de l'assassinat.

Voilà qui montre en tout cas combien étaient fausses toutes les déclarations des partis politiques (y compris la coalition dirigée par le PCE, Izquierda Unida, la Gauche Unie) qui en juillet, quand fut prononcée la sentence, parlaient de triomphe de l'Etat de droit et d'égalité des citoyens devant la loi. Voilà qui dément aussi tous les propos sur la prétendue indépendance du pouvoir judiciaire, après le bruit fait autour de la demande d'extradition de Pinochet vers l'Espagne

La mise en liberté de fait des organisateurs et des exécutants de basses œuvres des GAL met en évidence comment l'Etat et les gouvernements protègent les bourreaux réels et les assassins à leur service.

B.S.

LE SHÉRIF DU MONDE S'ÉQUIPE

Bill Clinton a proposé dans son allocution du 1er janvier d'augmenter de 12 milliards de dollars supplémentaires (67,5 milliards de francs) le budget militaire américain pour l'année 2000 et de 100 milliards de dollars de plus (562 milliards de francs) pour les six ans à venir. C'est énorme, et c'est la première augmentation depuis la Guerre du Golfe en 1991.

Les USA n'ont plus d'ennemi à leur taille. Mais leurs interventions pourraient se multiplier sur la planète. Et ils tiennent à être fin prêts au rôle de gendarme du monde qu'ils jouent et entendent jouer de plus en plus. «*Nous voulons que nos forces demeurent les mieux équipées du monde le siècle prochain*», a déclaré le président, ouvrant une «radieuse» perspective pour le début du troisième millénaire...

Cette injection de milliards fera évidemment très plaisir aux fabricants de matériels de guerre dans l'aviation, les missiles, l'électronique, l'informatique, les navires, etc. Il y aura là de splendides retombées pour le patronat. Et pour les gradés aussi, dont les salaires pourraient augmenter de 4,4 % l'an prochain, et les retraites passer de 40 % du salaire de base, à 50 %. Les démocrates, comme Clinton, ont traditionnellement des relations tendues avec l'état-major. Mais avec cette distribution de dollars cela pourrait aller beaucoup mieux.

Pour le moment il s'agit simplement d'une proposition du président et c'est le Congrès qui devra trancher le mois prochain.

Mais cela faciliterait évidemment les choses si Clinton était toujours président, et non pas destitué. Pour bien des patrons, et des militaires, voilà donc une raison supplémentaire pour qu'il reste en place.

Fin stratège, ce Clinton...

A. V.

Allemagne

Les premiers pas du gouvernement Schröder

NOUVEAU GOUVERNEMENT, VIEILLE POLITIQUE

Fin décembre a éclaté en Allemagne ce que la presse d'outre-Rhin a qualifié de première crise dans la coalition gouvernementale qui regroupe depuis les élections de septembre dernier le Parti Social-Démocrate (SPD) et les Verts. Car le ministre écologiste de l'Environnement, Jürgen Trittin, a décidé de dissoudre deux commissions chargées de conseiller le gouvernement en matière de sécurité nucléaire, qui avaient été mises en place par l'ancien chancelier Kohl et étaient composées de partisans acharnés du nucléaire. Cela n'avait évidemment rien d'extraordinaire, mais cela a suffi pour que le petit monde des politiciens allemands veuille y voir une accélération de l'abandon du programme nucléaire annoncée par le nouveau chancelier SPD, Gerhard Schröder, et que ce dernier sermonne publiquement son ministre en rappelant que tout se ferait dans le «consensus».

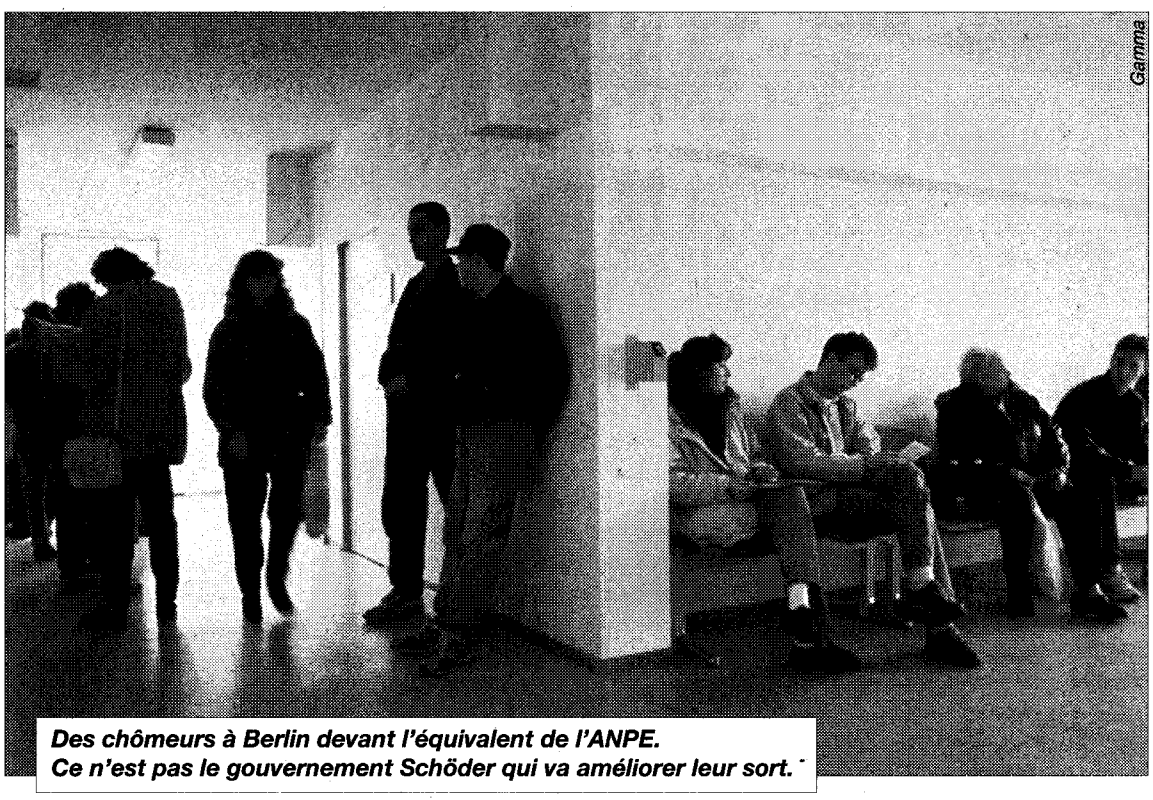

Gamma

Des chômeurs à Berlin devant l'équivalent de l'ANPE. Ce n'est pas le gouvernement Schöder qui va améliorer leur sort.

Car si la «sortie du nucléaire» a été annoncée dès la formation du nouveau gouvernement, la fermeture des 19 centrales en fonctionnement (et qui fournissent 36% de l'énergie du pays) devrait s'effectuer progressivement... et s'étaler jusqu'en 2030. Autant dire que cette annonce, destinée à répondre à l'inquiétude de l'opinion publique vis-à-vis des dangers de ce type d'énergie, ressemble bien à une farce. Car un certain nombre de centrales commencent à vieillir (leur durée de vie est d'une trentaine d'années) et devront de toute façon être fermées dans les années à venir. Cette mesure risque donc fort de se transformer, en fait... en de nouvelles aides aux trois grands trusts privés de l'électricité (VIAG, RWE et VEBA), qui font partie des entreprises les plus riches du pays, pour qu'ils puissent fermer leurs vieilles centrales et se reconvertir.

Mais si Jürgen Trittin, ancien dirigeant d'un groupe maoïste des années 1970, la Ligue Communiste, a tenu à marquer sa différence par des déclarations sans conséquences sur le rythme de sortie du nucléaire, rien, visiblement, ne le choque dans le reste de la politique de Schröder. Celle-ci est pourtant une politique de classe, tout au service du grand patronat.

Le 7 décembre a ainsi eu lieu la première séance de négociations qui réunit gouvernement, patronat et syndicats dans le cadre du «Pacte pour l'emploi, la formation et la compétitivité» voulue par le nouveau chancelier, et dont l'un des objectifs proclamés est de prendre «*des mesures concrètes pour réduire le chômage, et assurer un emploi à tous les jeunes*». Huit commissions de travail ont été mises en place qui doivent rendre un premier bilan de leurs travaux le 25 février.

Une nouvelle vague de licenciements

En fait de mesures concrètes, la seule qui a été chiffrée jusqu'ici par le gouvernement est un programme de 2 milliards de marks destiné à la création de 100000 places d'apprentissage ou d'emplois pour les jeunes. Rien n'a d'ailleurs été précisé sur la nature exacte de ces emplois mais il est question que certains d'entre eux soient des postes à temps partiel. Autant dire que ce plan n'a vraiment pas pour objectif de réduire le chômage, qui, selon les statistiques officielles, touche 4 millions de personnes.

Cela l'est d'autant moins que cette annonce intervient dans un contexte où, depuis les élections législatives, les plans de suppressions d'emplois se sont multipliés dans de nombreuses grandes entreprises : dans les chemins de fer, chez Siemens, chez Philips, chez Alcatel, dans les charbonnages, chez Hœchst, dans le secteur de l'énergie ou chez le géant du commerce Metro. Au total cela représente plus de 100000 emplois qui devraient disparaître d'ici l'an 2000!

C'est le cas par exemple de la mine de charbon Ewald/Hugo, situé à Gelsenkirchen, une ville qui détient déjà le taux record de chômage dans la Ruhr. Sa fermeture était programmée pour seulement 2002, après le coup de colère des mineurs contre un précédent plan de licenciements qui les avait conduits à occuper les mines et envahir Bonn en mars 1997. A l'époque, on avait d'ailleurs pu voir les dirigeants social-démocrates sortir de leur siège situé sur les rives du Rhin pour apporter leur «soutien» aux mineurs en lutte. C'était, il est vrai, avant les élections. Aujourd'hui, la direction des charbonnages vient d'annoncer la fermeture du site pour avril 2000, ce qui signifie que 5400 mineurs se retrouveront à cette date sur le pavé.

Parmi les autres sujets sur lesquels le «Pacte pour l'emploi» doit engager des réflexions, citons le développement du travail à temps partiel et de la flexibilité du travail, l'extension des préretraites à mi-temps, et le financement des retraites. En ce domaine le nouveau gouvernement a commencé par annoncer qu'il renonçait à introduire la baisse des pensions, programmée par Kohl, qui devait entrer en vigueur cette année... en attendant une nouvelle réforme qui sera proposée en l'an 2000, qui devrait favoriser les retraites privées par capitalisation.

Bref, il est d'ores et déjà visible que la raison d'être du «Pacte pour l'emploi» est de préparer de nouvelles attaques contre les travailleurs, et de les faire accepter par ceux-ci, avec l'appui des syndicats, en les présentant comme des mesures résultant d'un consensus de toutes les forces de la société. C'est une méthode que Kohl avait d'ailleurs cherché à utiliser pour son propre compte en 1996. Mais à l'époque les syndicats n'avaient pas voulu lui faire le cadeau de lui apporter leur caution.

Baisses d'impôts et aides pour les patrons

Pour faire passer la pilule de ces attaques à venir, le gouvernement a commencé par faire quelques gestes. Dès sa prise de fonction il a annoncé qu'il revenait sur la loi qui avait abaissé de 100 à 80% le remboursement des jours de maladie. Il est vrai qu'une série de grèves avait contribué à maintenir le remboursement intégral dans de nombreuses conventions collectives (environ 75% des salariés sont aujourd'hui couverts par de telles clauses). Le cadeau aux travailleurs est donc de portée pour le moins limitée... puisqu'ils avaient dans bien des cas déjà fait reculer eux-mêmes les patrons.

Par ailleurs il a annoncé une diminution des impôts sur le revenu, sous la forme d'une baisse, étalée jusqu'en 2002, des taux des tranches. Il y a un an le SPD avait refusé une baisse semblable présentée par la CDU, alors au pouvoir... et cette dernière proteste aujourd'hui que les baisses d'impôt ne sont pas assez importantes!

Dans le programme de Schröder, les baisses annoncées vont représenter un peu pour les salariés: environ 280 F par mois en 1999 pour une famille moyenne avec deux enfants, selon les calculs de la presse économique. Mais parallèlement il est prévu la suppression de toute une série d'abattements dont certains leur profitaient. En outre le coût de l'énergie va augmenter puisqu'une «écotaxe» va être introduite: une première hausse interviendra, dès ce début d'année, sur le prix de l'essence (20 centimes par litre), du fioul, du gaz et de l'électricité. Mais cette hausse ne s'appliquera qu'aux particuliers, pas aux industries fortes consommatrices d'énergie (sidérurgie, cimenteries, aluminium...). Enfin il n'est pas question de supprimer l'augmentation d'un point du taux de TVA (actuellement à 16%) intervenu en avril 1998, ni le relèvement du forfait hospitalier ni la diminution des allocations de chômage.

Si l'on tient compte de tous ces aspects, il est donc difficile de prétendre que les mesurettes fiscales de Schröder vont réellement améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs.

Il en ira tout autrement pour les entreprises, pour lesquelles le gouvernement est aux petits soins: initialement, il avait annoncé que l'impôt sur les sociétés serait ramené dans un premier temps de 45 à 40%; puis début décembre il a ajouté qu'il sera ensuite abaissé à 35% au 1er janvier 2000 et non en 2002 comme prévu un mois plus tôt; le budget pour la recherche fédérale (qui représente en grande partie des subventions cachées au patronat) sera doublé; les créateurs d'entreprise seront exonérés d'impôts pendant plusieurs années; enfin il est prévu d'abaisser les charges sociales, donc le coût de la force de travail.

Le programme du nouveau gouvernement allemand contient donc avant tout de nouveaux cadeaux au patronat, bien dans la ligne de ce que font tous les gouvernements européens depuis des années: aider, par tous les moyens, la bourgeoisie grande et petite, à maintenir, voire augmenter ses profits, malgré la crise.

H. M.

Le lancement de l'euro

MALGRÉ LES EUROS-COCORICOS, LA MENACE DE CRISE DEMEURE

«Euro-champagne» pour tous... les possédants!

AFP

Le lancement effectif de l'euro sur les marchés financiers, le 4 janvier, a été salué d'un concert de congratulations dans les milieux financiers et surtout politiques.

Tout le monde s'est ainsi félicité de ce que les systèmes informatiques reliant les places boursières et les grandes banques... aient fonctionné, preuve que certains avaient des doutes à ce sujet.

Mais surtout, on s'est félicité de la hausse des indices boursiers de la zone euro (5,2 % à Paris et 5,7 % à Francfort, en particulier) tandis que la bourse de Londres restait stationnaire et que celle de New York baissait de 1 %.

Enfin, puisque c'est ce qui s'était discuté depuis des mois dans toute la presse, tout le monde avait les yeux rivés sur le cours de l'euro face au dollar: les 2 % de hausse de l'euro ont été salués avec soulagement par tous ceux qui craignaient, et ils étaient apparemment peu nombreux, qu'un mauvais départ de l'euro sur ce plan soit de mauvais effet vis-à-vis de l'opinion publique.

En réalité, ce qui s'est passé le 4 janvier est essentiellement technique. Les ventes d'actions et obligations émises dans la zone euro ont été faites en euros, sans référence à la monnaie nationale du pays d'origine, de même que les diverses formes de transactions monétaires. Cela dit, la principale nouveauté réside dans la mise en service d'un système de transactions électroniques à l'échelle européenne. Une fois celui-ci complètement opérationnel et les nombreux obstacles juridiques surmontés, toute la zone euro (plus, pour l'essentiel, les quatre pays de l'Union européenne qui n'en font pas encore partie, dont surtout la Grande-Bretagne) devrait devenir de fait un grand marché boursier unique.

Par exemple les grandes entreprises et les Etats pourront ainsi émettre des emprunts en euro et leur trouver des acheteurs sur l'ensemble de ce marché, au lieu de dépendre d'une seule Bourse nationale comme auparavant. Les grandes banques comptent beaucoup sur cette possibilité nouvelle pour attirer les économies de la petite bourgeoisie vers ces «eurosicav» dont les cours commencent déjà à remplir les pages des quotidiens.

Mais inversement, bien sûr, cela signifie aussi que les fonds spéculatifs de tous ordres pourront opérer sans aucune entrave, et surtout à moindre frais, à l'échelle de l'ensemble de ce marché unique où la masse des capitaux en circulation devrait dépasser largement celui du marché new-yorkais, jusqu'ici de très loin le plus important du monde.

Autant dire que la hausse des marchés boursiers de la zone euro le 4 janvier ne veut rien dire. D'ailleurs elle s'est ralentie dès le lendemain, pour tomber à 1,28 % à Paris et 0,03 % à Francfort, tandis qu'au contraire le marché de Londres, qui se trouve encore à moitié en dehors de la zone, remontait de 1,34 %. Et même si, aujourd'hui, les marchés boursiers européens semblent avoir attiré des capitaux nouveaux qui ont parié sur la hausse, rien n'empêche demain que le phénomène inverse se produise.

Quant aux prédictions de stabilité monétaire de l'euro, elles reposent avant tout sur le fait que l'euro devienne bientôt, à l'instar du dollar et dans une moindre mesure du yen, une monnaie de réserve pour les Etats du monde entier. Autrement dit les Etats convertiraient en euro une partie des réserves de devises qui leur servent à garantir la valeur de leur propre monnaie nationale. De sorte que leurs monnaies deviendraient en partie dépendante de l'euro, comme elles le sont aujourd'hui du dollar.

Mais, outre le fait que c'est loin encore d'être le cas, cela n'empêchera en aucun cas la spéculation financière de frapper l'euro (ou le dollar) comme on a pu le voir par exemple depuis des années avec les vagues spéculatives qui ont joué le yen contre le dollar ou l'inverse. Au contraire, pour les grandes masses de capitaux spéculatifs à la recherche de profits rapides, jouer une «grande» monnaie contre une autre peut être autrement profitable que de se contenter de jouer avec les «petites» monnaies.

Et malgré l'auto-satisfaction affichée par les dirigeants politiques aujourd'hui, il n'est même pas dit que l'introduction de l'euro, dans la mesure où elle accélère encore la circulation des capitaux et les possibilités de spéculation, n'aggrave pas encore les menaces que fait peser le marché capitaliste sur l'ensemble de l'économie, et du même coup sur les populations laborieuses à qui les bourgeoisies européennes ne manqueront pas de chercher à faire payer la note des pots cassés à venir.

François ROULEAU

SELON QUE VOUS SEREZ...

Fêtant ce qu'ils appellent «*la meilleure année boursière depuis 10 ans*», les journaux économiques et financiers ont annoncé que certaines actions ont fait encore bien mieux que les 31 % de hausse moyenne de la Bourse.

Ainsi, France Télécom a presque doublé cette année. Comme quoi ce gouvernement de «gauche», qui a partiellement privatisé cette société, a du bon. En tout cas, pour les actionnaires car, évidemment, les salaire des travailleurs de France Télécom, eux, restent loin derrière...

Martinique

DANS LA BANANE, LES GROS PLANTEURS FONT DURER LE CONFLIT

En Martinique la grève des ouvriers agricoles employés dans les plantations de bananes dure maintenant depuis plus de sept semaines. Ce conflit, qui concerne plusieurs milliers d'ouvriers et porte principalement sur des revendications salariales (augmentation du salaire horaire, 13e mois, prime d'ancienneté, paiement de certains jours chômés), tourne de plus en plus au bras de fer.

Depuis le début du conflit, les représentants des gros planteurs ont mis en avant des gens de la FDSEA, parlant au nom des petits et des grands exploitants, mais les véritables maîtres du jeu n'ont jamais cessé d'être les propriétaires des grandes plantations, descendant pour beaucoup d'entre eux d'anciennes familles esclavagistes, comme de Reynal, Hayot ou de Meillac.

Non seulement ce patronat se montre très vindicatif vis-à-vis des ouvriers grévistes, mais il multiplie les pressions sur l'administration, les autorités locales et les journalistes pour faire prévaloir son point de vue et obtenir une intervention policière contre les grévistes. Les patrons ont ainsi organisé des manifestations et des interventions musclées comme l'occupation du Conseil régional, l'occupation du siège de RFO, la télévision régionale, et le blocage de la Préfecture.

Depuis le 28 décembre, les gendarmes mobiles ainsi qu'une milice privée recrutée à grands frais par le patronat (ces gros bras sont payés 3 000 F par jour !) sont intervenus à plusieurs reprises sur le port de Fort-de-France pour tenter d'en dégager les accès et de déloger les grévistes. Depuis que ces derniers avaient entrepris de bloquer le port, plus de 4 000 conteneurs et des milliers de véhicules neufs étaient retenus sur le site portuaire.

En fait, les patrons font tout pour que le conflit s'éternise. Après être revenus sur le peu qu'ils avaient accordé dans un premier temps, ils pratiquent désormais la politique de la chaise vide et refusent de reprendre les négociations. Ils ont délibérément choisi de faire durer le conflit pour décourager les travailleurs agricoles, mais aussi pour dissuader tous les salariés du privé qui seraient tentés de revendiquer des augmentations de salaire. Car les patrons des uns sont bien souvent les mêmes que ceux des autres. En effet, les riches familles de l'île ne se contentent pas d'avoir des intérêts dans la banane, mais aussi dans la finance, l'hôtellerie, le tourisme, l'import-export ou la grande distribution.

Face à cette intransigeance patronale, les ouvriers des plantations n'ont pas dit leur dernier mot. Ils tiennent bon et bénéficient d'un large soutien dans la population. Ils savent d'expérience qu'ils n'ont jamais rien obtenu sans combat, et aussi que les patrons ont largement les moyens de satisfaire leurs revendications.

R. M.

DES ZONES «FRANCHEMENT CADEAU» POUR LES PATRONS

Arc

Le Canard Enchaîné a rendu public un rapport inédit de l'Inspection générale des finances destiné au gouvernement, à propos des zones franches instaurées par une loi votée le 14 novembre 1996 sous le gouvernement Juppé. Le bilan de ce «défi urbain», comme aimait à le qualifier Raoult, alors ministre chargé de la politique de la ville, est on ne peut plus édifiant.

Dans des quartiers les plus touchés par le chômage, 44 zones franches (dont 9 en Ile-de-France et 6 outre-mer) ainsi que 416 zones de «redynamisation urbaine» ont été créées. C'est un cadeau royal qui tomba ainsi dans l'escarcelle d'un certain nombre de patrons petits et grands. Par exemple, les entreprises de moins de 50 salariés, qui sont venues s'installer dans ces zones, bénéficient pendant cinq ans d'une exonération de taxe professionnelle, d'une exonération des impôts sur les bénéfices dans la limite de 400000 francs de bénéfices par an, d'une exonération de la taxe foncière, de l'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale. Et l'obtention de toutes ces largesses n'était absolument pas soumise à la création d'emplois; tout au plus était-il précisé qu'en cas d'embauche nouvelle, l'entreprise devrait recruter 20% des nouveaux salariés parmi les habitants du quartier.

Enfin, ces exonérations fiscales ont été accordées sur simple demande des entreprises, puisque même la procédure d'agrément réclamée par certains élus pour débusquer les chasseurs de primes les plus grossiers et mettre un terme à la surenchère, a été refusée. Ce sont les municipalités qui ont financé l'aménagement des terrains ou des travaux pour permettre d'y installer des activités, essentiellement des commerces. «L'effet d'aubaine» ne s'est pas fait attendre. C'est ainsi que certains patrons ont postulé dans plusieurs zones franches ou ont fait jouer la concurrence entre sites voisins pour obtenir des faveurs supplémentaires. D'autres ont construit des bâtiments – grâce à la carotte fiscale accordée et à un prix du terrain peu cher dans ces banlieues – en vue tout simplement de les louer. Mc- Donald, par exemple, a poursuivi son implantation dans ces banlieues à un coût plus que réduit. Trois mois après le lancement de l'opération, le nombre d'entreprises implantées sur l'ensemble des zones franches s'élevait à 469, dont 412 n'étaient que des relocalisations, c'est-à-dire des entreprises ayant quitté une ville pour la commune proche qui devenait bien plus attractive. Alors, quand le rapport actuel déclare qu'«*à Lille ou Vaulx-en-Velin, l'importance des redressements [...] montre que des fraudes substantielles au dispositif ne sont pas à exclure*», c'est vraiment enfoncer une porte que le dispositif avait laissée grande ouverte. Pas étonnant non plus que les zones de redynamisation ont eu un «*effet presque nul*» sur l'emploi, comme le note le même rapport.

Au total, 2 500 emplois ont été créés, soit six salariés par site retenu. Quant aux zones franches proprement dites, le bilan sur un an et demi y est de 10000 créations nettes d'emplois, dont seulement 3 000 concernent des résidents de la commune, soit une moyenne de 80 emplois pour chacune des zones franches : Une goutte d'eau dans l'océan du chômage. Par exemple, 200 emplois ont été créés à Sarcelles pour 6 700 chômeurs, une centaine à Montpellier ou à Mantes-la-Jolie qui compte 2 600 chômeurs déclarés (dans les grands ensembles du Val-Fourré où se situe la zone franche de Mantes, 23,2 % de la population est au chômage). Et encore, ces chiffres masquent-ils une partie de la réalité car on fait entrer, dans la statistique des créations d'emplois, quelques heures de ménage chez un avocat, un médecin ou autre profession libérale qui, grâce à ces embauches locales, bénéficient d'une bonne partie des exonérations d'impôt sur les bénéfices.

Tout cela est pour le moins «choquant», comme le reconnaissent eux-mêmes les auteurs du rapport, et encore plus quand on rapporte ces résultats à leur coût. Chaque emploi créé revient à 250000 F dans les zones de «redynamisation» et à 150000 F dans une zone franche. Pour toutes ces gâteries, l'Etat a déboursé 1, 2 milliard de francs en 1997 (dont 280 millions pour la seule taxe professionnelle que le ministère des Finances rembourse aux communes) et 2 milliards en 1998. Néanmoins, l'Inspection des finances ne juge pas nécessaire de demander la suppression du dispositif, pas plus que le gouvernement de la gauche plurielle d'ailleurs.

En juillet 1997, dans le premier mois de fonctionnement du nouveau gouvernement de la gauche plurielle, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, avait affirmé que le dispositif des zones franches ne serait pas remis en cause mais corrigé afin d'éviter «les abus». Mais il ajoutait: «*Quand on met en place des systèmes de défiscalisation, il y a toujours des petits malins pour en profiter*». Eh oui, alors pas de quoi faire un drame de ces petits à-côtés, reconnaissent-ils tous à l'unisson! Deux mois après, c'était au tour d'Aubry, ministre de l'Emploi, de mettre les points sur les i en déclarant: «*Je n'ai jamais été très favorable aux zones franches mais je me suis battue pour en avoir une parce qu'il y avait des avantages certains [...]. Je pense aux entreprises, il n'est pas question de remettre en cause les avantages qu'elles ont acquis.*»

On ne va quand même pas priver les riches de galette parce qu'on est ministre de la «gauche plurielle»!

Annie ROLIN

LES ENTREPRENEURS PRÉFÈRENT LA SPÉCULATION

La Bourse attire de plus en plus les patrons. Cent trente-sept entreprises nouvelles ont été cotées en Bourse en 1998; presque le double de 1997.

Mais contrairement à ce que sous-entendent les «spécialistes», ces opérations ne reflètent pas nécessairement le développement d'investissements productifs. Quand on nous explique que quelqu'un qui achète des actions place son argent dans la production, on omet de nous dire que s'il achète, c'est le plus souvent parce qu'un autre possesseur d'actions vend les siennes, et qu'au total, il n'y a pas nécessairement d'argent supplémentaire investi pour produire de nouvelles richesses. De toute façon, il y a beau temps que prendre le risque de produire sans être assuré d'en tirer rapidement un gros profit n'attire plus beaucoup les possesseurs de capitaux.

Quand ils entrent en Bourse, dans un premier temps, les patrons échangent une partie de la valeur de leur entreprise contre de l'argent frais, qu'ils utiliseront à leur guise. Introduire leur entreprise en bourse, c'est transformer le titre de propriété de leur usine en une série d'actions, dont ils vendent une partie sur le marché boursier. Il n'y a là nul investissement nouveau. De manière générale, ils conservent cependant une part suffisante de la propriété de l'entreprise pour pouvoir continuer à la diriger comme auparavant.

Tout au plus peut-on dire qu'il y a là une éventualité d'investissement, si telle était la destination de l'argent frais obtenu. Mais en fait la raison principale de l'opération est de profiter de la hausse permanente des valeurs boursières. En effet, même compte tenu des périodes de «krach» ou de recul, la Bourse monte régulièrement depuis plusieurs années. En trois ans, la valeur moyenne des actions a quasiment doublé alors que la production stagne. Et c'est bien ce qui intéresse ceux qui introduisent leur entreprise en Bourse: ils veulent voir sa valeur monter, sous l'influence de la vague spéculative, sans rapport direct avec la production elle-même. Ils aspirent à s'enrichir en revendant plus tard, très cher, les actions qu'ils ont gardées, ou en se distribuant des actions gratuites, sous une forme ou sous une autre.

Tout ceci traduit le caractère stérile, parasitaire d'un système économique en bout de course.

Roger PÉRIER

L'ouverture du marché de l'électricité

EDF RESTERA COMME PAR LE PASSÉ AU SERVICE DU PATRONAT

Dans l'immédiat « l'ouverture du marché » de l'électricité, dont le Conseil des ministres vient d'examiner le projet de loi, en attendant un prochain vote au Parlement, ne changera strictement rien pour les trente millions d'abonnés d'EDF. Cela ne concerne que les 400 plus gros utilisateurs : industriels, chemins de fer, ensembles urbains, qui consomment chacun au moins 40 millions de kWh par an, et qui à eux tous représentent 26 % de la consommation électrique. Ceux-là auront le droit d'acheter, dès février 1999, leur électricité aux producteurs de leur choix, privés ou publics, partout en Europe.

Ceci en application d'une directive qui s'applique dans tous les pays de l'Union européenne. Le seuil sera progressivement abaissé, et en l'an 2003 cela devrait concerner 3 000 entreprises et 33 % du courant, mais toujours pas les usagers domestiques.

D'autre part, sous réserve d'autorisation administrative, n'importe quelle entreprise privée pourra construire une centrale électrique (non nucléaire) en France dans le but d'entrer en concurrence avec EDF.

EDF n'a jamais eu le monopole de la production du courant. Dès la nationalisation de l'électricité, en 1946, certaines centrales liées à des usines, des mines, etc., sont restées privées. Aujourd'hui encore n'importe qui a le droit de produire, et près de 7 % du courant du pays non-EDF (privé ou public comme l'est la CNR, Compagnie Nationale du Rhône). En revanche, à de rares exceptions près (quelques régies distributrices), EDF avait le monopole du transport et de la commercialisation. C'est ce monopole-là qui va disparaître avec l'ouverture en cours du marché.

Bagarres de trusts

Un certain nombre de trusts, Vivendi-Générale des Eaux et sa filiale Tractebel, Lyonnaise des Eaux, Air liquide, envisagent de construire des centrales pour concurrencer EDF. Pour le moment leur créneau est assez limité étant donné qu'en France 80 % du courant est d'origine nucléaire, produit à bas prix, et que le gouvernement n'autorise aucune concurrence dans le nucléaire. La seule concurrence envisagée consiste dans des centrales dites de « cogénération », brûlant du gaz naturel – très bon marché en ce moment – et fournissant à la fois de l'électricité et du chauffage, ce que ne font pas les centrales nucléaires d'EDF car elles ont été systématiquement construites loin des villes.

EDF défend, elle, les trusts liés au nucléaire, Framatome et consorts, et se lance elle aussi dans la cogénération.

Ajoutons qu'EDF ne redoute pas grand-chose dans cette affaire : il est peu vraisemblable, étant donné ses prix et avantages consentis aux patrons, qu'elle perde beaucoup de clients. Au contraire, elle espère en gagner sur le marché européen où elle exporte déjà 15 % de sa production.

Défense du service public ou du patronat ?

Le projet de loi se réfère au « *service public de l'électricité* ». Mais cela, c'est la façade. Les patrons gros et petits consomment 70 % du courant. Dès l'origine EDF leur a fait des ponts d'or par des tarifs avantageux, au détriment de la collectivité, c'est-à-dire du service public justement. Les tarifs commerciaux des gros contrats sont secrets. Il est très probable que des trusts comme Péchiney ont pu acheter du courant en dessous du prix de revient. L'actuel projet de loi prévoit en tout cas très explicitement le maintien du secret commercial et les sanctions en cas de non-respect.

D'autre part, EDF s'est énormément endettée pour construire un parc immense de centrales nucléaires, au profit des géants du béton, de l'acier et autres Framatome. Et les usagers doivent rembourser, en payant leurs factures, aux banques et organismes financiers les milliards de dettes d'EDF (126 milliards en 1997). Et cela aussi est un magnifique cadeau au capital privé.

Ajoutons qu'EDF a souvent l'obligation d'acheter à de petits producteurs privés leur courant à des prix faramineux : petits mais beaux cadeaux, qui seraient toutefois remis en question avec le projet actuel.

Entre capitaux privés et « secteur public », les frontières ne sont pas si étanches qu'on le croit souvent. D'abord EDF est associée dans une foule de petites filiales avec des entreprises privées (contrôle de qualité, etc.) D'autre part EDF utilise les services de centaines, voire de milliers de sous-traitants pour des travaux de tous ordres : réfection des réseaux, entretien des centrales, etc. Des dizaines de milliers d'ouvriers y travaillent, dans des conditions parfois scandaleuses (dans les centrales nucléaires notamment).

Et puis surtout EDF s'est presque systématiquement portée acquéreur de toutes les sociétés privatisées qui étaient à vendre en Europe (Espagne, Scandinavie, Europe centrale…) et dans le monde (Argentine, Brésil…). Il y en avait déjà pour 13,5 milliards de francs fin 1997. Et le nouveau PDG Roussely se fixe comme objectif d'augmenter ces investissements. La plus récente acquisition d'EDF est la société anglaise London Electricity, pour 13 milliards de francs.

Ces investissements servent de prétexte à des capitalistes privés français et étrangers – via la presse – pour réclamer l'ouverture du capital d'EDF. Pourquoi l'entreprise « publique » aurait-elle le droit de faire des profits sur le secteur privé à l'étranger, en écartant… le secteur privé ?

Plus rares sont ceux qui réclament, comme vient de le faire Alain Madelin, un début de privatisation d'EDF (quoique entre l'ouverture du capital et la privatisation il n'y ait pas énormément de distance). Mais pour le moment la privatisation du nucléaire, et donc d'EDF, n'est pas officiellement à l'ordre du jour.

Le personnel menacé

La perspective de la mise en concurrence sert de menace constante pour serrer la vis au personnel, augmenter la charge de travail, tout en diminuant les effectifs. Et les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Alors que les salaires sont plutôt à la traîne, l'ancien PDG Alphandéry avait prétendu que le personnel EDF revenait 50 % plus cher que dans le privé. Grossier mensonge largement repris dans la presse. Le nouveau PDG a dû rectifier : 5 % à 10 % plus cher… ce qui n'est pas forcément vrai non plus. Une des causes serait le « fardeau » des retraites (selon le langage de la direction). En effet EDF paye pour son régime spécial, relativement avantageux, et voudrait transférer cette charge au régime général de la Sécurité sociale, quitte à payer une soulte, comme cela a été fait pour France Télécom.

Le personnel est donc inquiet pour l'avenir des retraites ainsi que de tous les bruits de privatisation qui circulent. Pour le moment le gouvernement dit n'avoir pas l'intention de privatiser le nucléaire, et donc pas EDF. Au contraire il s'en défend, parle de maintenir le service public et le statut. Mais évidemment les agents n'ont pas de raisons d'avoir confiance dans ce type de démenti.

Une chose est sûre : en se débarrassant des retraites, en réduisant l'endettement d'EDF, en mêlant largement capitaux publics et privés, l'État réunit les conditions d'une éventuelle privatisation. Et en attendant, l'adversaire actuel du personnel est bien la direction d'EDF, organisme d'État et représentant de la politique d'un gouvernement qui ne se comporte pas de manière très différente des patrons.

Correspondant LO

AFP

EDF

« COUPURES NON-PAIEMENT » ET PUISSANCE LIMITÉE POUR LES PLUS PAUVRES

EDF laisse croire qu'elle intervient en faveur des « exclus ». C'est très relatif. Elle participe – pour 75 millions de francs en 1998 – à un fonds qui permet d'éponger les dettes de quelques clients qui n'arrivent plus à payer. Mais c'est très peu de chose, et le fonds est vite à sec. Elle propose à ceux qui n'arrivent pas à s'en sortir de prendre contact avec elle et les oriente sur les services sociaux, les mairies…

Mais à côté de cela EDF pratique, hiver comme été, les coupures pour non-paiement, et cela parfois pour des sommes dérisoires de quelques centaines de francs. Cela scandalise souvent les agents, mais pas les directeurs de centres qui n'ont pas d'état d'âme.

Ainsi par exemple, pour le centre EDF de Paris-Pyramides, et pour les neuf premiers mois de 1998, il y a eu 5466 déplacements pour coupure, dont 3475 coupures effectives, certains clients évitant la coupure en payant sur-le-champ. Ce chiffre énorme concerne le centre de Paris, qui n'est pourtant pas la région la plus pauvre du pays.

En plus de la facture qu'ont alors à payer les clients, s'ajoutent 193,20 francs HT de frais !

Par ailleurs EDF propose – ou impose – une puissance limitée à 3 kW et même 1 kW pour les plus pauvres. 1 kW c'est quelques lampes avec un appareil pas trop gourmand. Un fer à repasser c'est souvent 1 kW, de quoi repasser son linge… mais dans l'obscurité !

L'an dernier des chômeurs avaient occupé des agences EDF pour protester. Il ne faudra pas s'étonner s'ils recommencent.

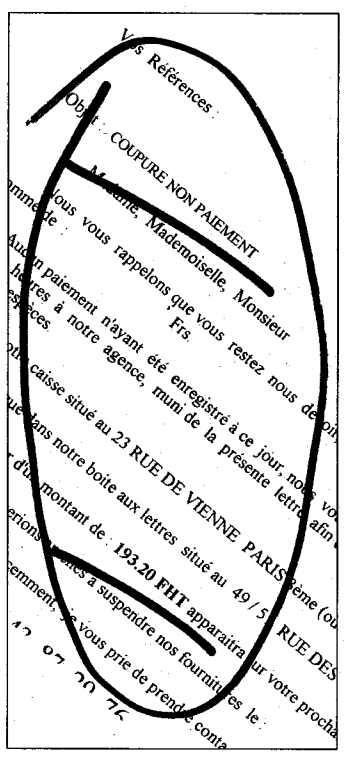
Vos Références
Objet : COUPURE NON PAIEMENT
Madame, Mademoiselle, Monsieur
Nous vous rappelons que vous restez nous devoir
Frs
Aucun paiement n'ayant été enregistré à ce jour, nous vous informons que votre alimentation sera interrompue le
heures à notre agence, muni de la présente lettre afin d'éviter
espèces.
caisse situé au 23 RUE DE VIENNE PARIS 8ème (ob
dans notre boite aux lettres situé au 49 / 51 RUE DES
montant de 193.20 FHT apparaitra sur votre prochaine facture.
nes à suspendre nos fournitures le
vous prie de prendre contact

Extrait d'une lettre de « coupure non-paiement »

Rhône-Poulenc Pont-de-Claix (Isère)

LE PATRON DES PRIMES

À l'usine Rhône-Poulenc, devenue Rhodia, de Pont-de-Claix, en Isère, il existe depuis quelques années une prime mensuelle d'objectif liée à la production, qui oscille autour de 130 francs par mois, plus ou moins 20 francs.

Pour certaines catégories cadres et maîtrise, le patron a instauré en plus, ces dernières années, une prime annuelle d'objectif qui peut aller de zéro à cinq pour cent du salaire annuel. C'est, paraît-il, pour impliquer davantage ce personnel, pourtant deux à quatre fois mieux rémunéré que des ouvriers ou des employés, dans la bonne marche de l'usine. Et voilà maintenant que le patron veut introduire une prime mensuelle, dite de « progrès », qui serait versée tous les trimestres dans un certain nombre d'ateliers.

Comme les syndicats ne paraissaient pas disposés à le suivre sur ce chemin, il a décrété que le projet serait mis en place partout où il recueillerait 75 % de signatures favorables des salariés de chaque secteur concerné. Sur les neuf ateliers et services pour l'instant impliqués, deux n'ont pas recueilli les trois quarts de « oui » que le patron attendait. On ne sait donc pas ce que le patron fera, puisqu'il est maître de ce jeu absurde.

On comprend le refus des travailleurs concernés quand on sait que cette prime serait amputée en cas d'absence maladie ; elle serait diminuée pour tous si un accident, même sans arrêt de travail, survenait à un membre du personnel, y compris à du personnel sous-traitant, qui est pourtant exclu du bénéfice de cette prime. Quant au calcul relatif à la part de production et à la réduction des coûts de fonctionnement, cela paraissait tellement compliqué et éloigné des possibilités d'intervention quotidienne des travailleurs, qu'il y avait une légitime suspicion. Quant au gain, il aurait été, dans le meilleur des cas, deux fois supérieur à la prime mensuelle d'objectif existant actuellement et dans des cas véritablement exceptionnels il aurait pu être trois fois supérieur.

La direction, imbue de ses préjugés, pensait qu'il suffisait d'agiter la perspective de toucher deux ou trois billets de cent francs pour que les ouvriers oublient toute méfiance ! Aujourd'hui des travailleurs de l'un des ateliers ayant refusé constatent : « *D'habitude les chefs nous font la tête quand nous demandons de l'argent ; maintenant ils nous la font parce que nous refusons l'argent !* »

Correspondant LO

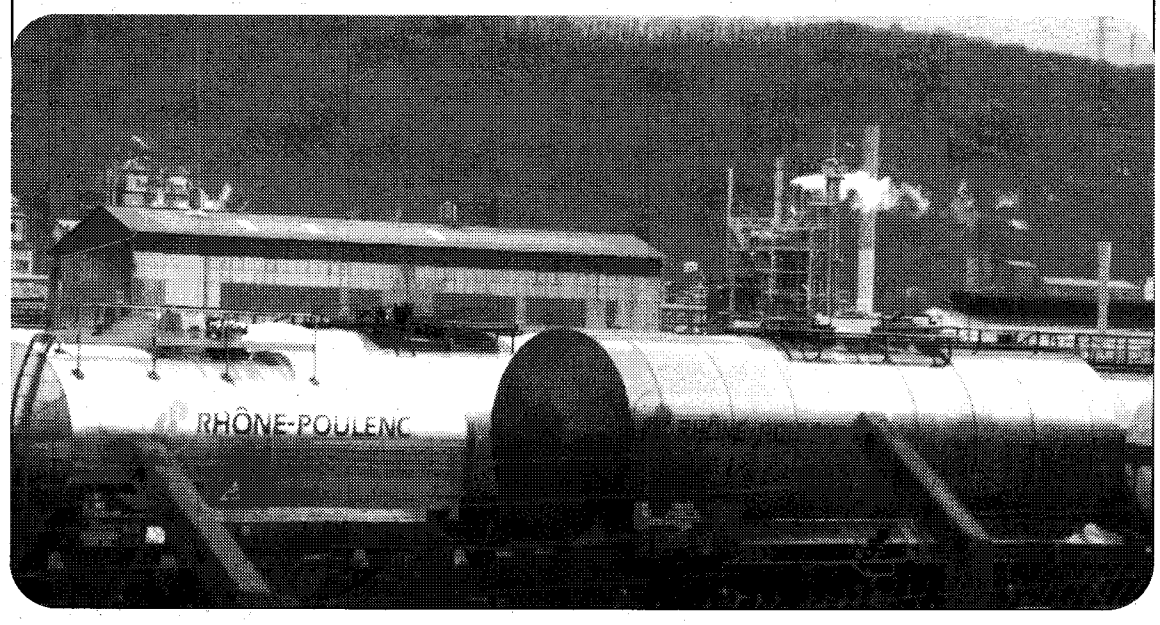

LO

LES 35 HEURES VUES PAR EDF-GDF

À EDF, les négociations sont pour le moment rompues sur les 35 heures. Tous les syndicats, y compris la CGT majoritaire, s'étaient pourtant précipités le stylo à la main. Mais ils ont dû déchanter.

La direction a en effet déclaré, en préalable, vouloir supprimer 12000 emplois en trois ans. Depuis une dizaine d'années, il y a déjà plus de mille suppressions d'emplois en moyenne par an (sur 140000 personnes à EDF-GDF). Il s'agissait, sous prétexte des 35 heures, d'un sacré coup d'accélérateur. Et par-dessus le marché la direction espère 700 millions de subventions du gouvernement.

Pour une opération censée défendre l'emploi, c'est réussi ! On en est là…

ALPA Limay (Yvelines)

LA DIRECTION N'EST PAS PARTAGEUSE

Dans cette aciérie de la zone industrielle de Limay-Porcheville, qui dépend du groupe italien Riva, les ouvriers viennent d'avoir une mauvaise surprise. En guise d'étrennes, la direction exige qu'une centaine d'entre eux lui remboursent des sommes pouvant atteindre plusieurs milliers de francs. Cette exigence frappe même des salariés qui ne font plus partie de l'entreprise, tel ce chômeur qui se voit réclamer 8000 F, alors qu'il ne dispose aujourd'hui que du RMI.

Ces sommes correspondent à un versement au titre de la participation, contesté par la direction. L'affaire remonte à 1991, lorsque le comité d'établissement réclama la distribution d'environ 4 millions de francs de bénéfice. La direction, invoquant des arguties comptables, refusa. Elle fut néanmoins contrainte de verser cette participation par un premier jugement du tribunal de Versailles, rendu en janvier 1994 et favorable aux salariés.

Mais la direction ne s'en tint pas là. Après des années de procédure, elle a finalement obtenu de la Cour de cassation un arrêt allant dans son sens.

Du point de vue juridique, l'affaire n'est toujours pas classée puisque, suite à une nouvelle action intentée par le comité d'établissement, les deux parties ont été renvoyées devant la cour d'appel de Paris. La direction a pourtant pris les devants et réclamé sans tarder les sommes versées aux salariés.

Sa rapacité n'a pas de bornes, mais il lui faudra quand même attendre. Tous les juges ne partagent pas sa manière de jongler avec la comptabilité pour faire disparaître le peu de bénéfice que la loi impose aux patrons de partager avec leurs salariés.

Cuba

40 ans de régime castriste

EN DÉPIT DE L'IMPÉRIALISME

Le 1er janvier, Fidel Castro a fêté à Santiago de Cuba le quarantième anniversaire de l'effondrement du régime de Batista marqué par la fuite du dictateur le 1er janvier 1959. C'est en effet de cette ville que Castro avait prononcé son premier discours de prise du pouvoir, alors que ses lieutenants, Camilo Cienfuegos et Che Guevara s'emparaient de la capitale La Havane, située à l'autre extrémité de l'île.

On a entendu beaucoup de journalistes s'étonner que Castro et ses invités osent fêter cette révolution et fassent l'éloge d'un régime qui n'est à leurs yeux qu'une dictature, responsable de la misère qui frappe Cuba, avec son cortège de corruption et de prostitution. Un reporter présent à Santiago insistait sur le fait que les 2 000 invités de Castro étaient assis sur des chaises en plastique. Mais ces chaises évoquent tout autre chose pour la majorité de la population cubaine : un régime bénéficiant d'un soutien populaire, ennemi du luxe et des profiteurs, dans un pays pauvre, en marge du commerce mondial du fait de l'embargo décrété par l'impérialisme US.

Certes, le régime castriste n'est ni le socialisme ni même la démocratie. Les opposants, y compris les opposants de gauche, y sont surveillés et souvent persécutés, certains emprisonnés. Mais même ses ennemis ne reprochent au régime ni massacres, ni disparitions, ni pratique généralisée de la torture.

L'économie cubaine n'est pas florissante, c'est vrai. La production est en chute libre (-38 % entre 1991 et 1994). Les carences alimentaires frappent la population et en particulier les enfants. Mais cela fait 38 ans que les Etats-Unis tout proches, la première puissance mondiale, ont entrepris d'abattre le régime, par la force des armes d'abord, puis par l'étranglement commercial et la famine. Cela fait presque huit ans que l'Union soviétique déliquescente a cessé toute aide économique et presque tout commerce, et que donc les effets du semi-blocus impérialiste s'aggravent. Pourtant le niveau de vie et de consommation moyen est encore souvent supérieur à ce qu'il était sous Batista, pour les masses pauvres en tout cas, quand justement toute l'économie cubaine était aux mains des trusts américains.

La fin de l'URSS, le blocus, et la recherche désespérée de devises ont amené des réformes économiques, la réintroduction limitée du marché, le développement du tourisme. Le roi-dollar est revenu et a favorisé prostitution, drogue et délinquance. Mais ce n'est après tout que le retour, jusqu'ici secondaire et honteux, des tares qui avant 1959 faisaient la notoriété de Cuba et que le régime castriste avait réussi à faire disparaître pendant des décennies.

Jusqu'à la prise du pouvoir par les castristes, c'est presque officiellement que l'île était qualifiée de « bordel de l'Amérique ». Les gangsters et trafiquants américains y bénéficiaient de l'impunité. Et c'est la liquidation de toute cette pourriture, ainsi que l'expropriation des trusts impérialistes, qui ont permis l'amélioration de la consommation et du niveau de vie de la population pauvre. Au point que Cuba a aujourd'hui une situation sanitaire proche de celle des pays riches (à ceci près qu'avec le blocus il y a pénurie de médicaments) et qu'il est un des rares, sinon le seul pays du Tiers Monde à avoir éliminé totalement l'analphabétisme.

Certainement si Castro dénonce « *la globalisation néolibérale qui met en péril la survie de l'espèce humaine* », nous préférons pour notre part dénoncer clairement le capitalisme et nous sommes solidaires de Cuba et de son peuple contre l'impérialisme. Lorsqu'il affirme que « *les solutions ne viendront pas de la bonne volonté de ceux qui s'approprient le monde et l'exploitent* » et qu'il annonce « *la chute inévitable de l'ordre économique mondial actuel* », nous sommes d'accord avec cela. Même si sa politique ne s'inspire pas de l'internationalisme prolétarien tel que le concevaient les révolutionnaires dans la Russie de 1917, face aux attaques de l'impérialisme et aux reproches hypocrites, idéologiquement intéressés, de ses plumitifs, nous sommes dans le même camp que le peuple cubain et Fidel Castro.

Vincent GELAS

Une pouponnière à Cuba : malgré les difficultés actuelles, le taux de mortalité infantile est presque le plus bas de toute l'Amérique latine.

LA RÉVOLUTION CUBAINE

Il y a quarante ans, le 1er janvier 1959, le régime criminel et corrompu de Batista (venu d'ailleurs lui-même au pouvoir par un coup d'Etat) s'est effondré sans gloire et presque sans résistance. Il disposait pourtant d'une armée nombreuse et suréquipée par les USA, face à quelques dizaines puis centaines de guérilleros qui, depuis deux ans, au prix de mille difficultés, se maintenaient dans la Sierra Maestra, au sud de l'île.

Si la guérilla castriste l'a finalement emporté, c'est parce que l'armée de Batista a fini par fondre, et à la fin tout bonnement par capituler quand la population paysanne s'est ralliée à la révolution. Ce sont ces masses révolutionnaires qui ont permis la prise du pouvoir par Castro, et ce dernier, contrairement à d'innombrables tribuns parvenus au pouvoir, a toujours choisi de ne pas se couper de cette population.

Castro n'était pas communiste, même au sens stalinien du terme, il l'a dit et répété à l'époque. Il a cherché à avoir de bonnes relations avec les USA, où il s'est d'ailleurs rendu dès les premiers mois de son arrivée au pouvoir. Il voulait simplement quelques réformes en faveur du peuple. Mais rien que cela suffisait à heurter les intérêts des compagnies américaines, propriétaires exclusives de toutes les richesses de l'île (plantations, sucreries, raffineries de pétrole, etc.).

Les USA n'ayant rien voulu sacrifier de leurs intérêts, Castro, plutôt que de s'incliner, choisit de s'opposer à eux. Et cela tourna quasiment en guerre, économique d'abord avec la décision du régime castriste de nationaliser des compagnies américaines. Puis cela tourna en guerre véritable lors de la tentative d'invasion de l'île par des milices anticastristes impulsées et équipées par les USA. Ce fut l'épisode de la Baie des Cochons qui vit la mobilisation populaire cubaine transformer cette invasion en un échec lamentable. Les USA décrétèrent alors le blocus de l'île et, pour s'en sortir, Cuba lia son sort à l'URSS fournisseur de pétrole et de machines, en échange du sucre cubain. C'est alors seulement que Castro et les castristes se déclarèrent « communistes ».

Pendant quelques décennies, grâce à l'assistance soviétique – qui se faisait tout de même payer – et surtout grâce à l'absence des gros parasites qui sucent les richesses des pays voisins d'Amérique latine, Cuba a connu un développement remarquable : pas tellement dans l'industrie, mais dans l'alimentation, la santé, l'éducation. Et même aujourd'hui, malgré les terribles difficultés actuelles, il en reste quelque chose.

Si pendant quarante ans les USA n'ont pu venir à bout du régime castriste, alors qu'ils ont fait et défait d'innombrables régimes sur la planète, cela ne peut s'expliquer que par une raison : le régime de Castro, quand bien même il a suscité des mécontentements, a toujours conservé suffisamment de soutien populaire face aux USA.

Le résultat, c'est que c'est Castro qui a vu défiler à la Maison-Blanche une succession de présidents américains, lesquels ne sont pas parvenus à placer leurs fantoches à la tête de Cuba.

A.V.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995